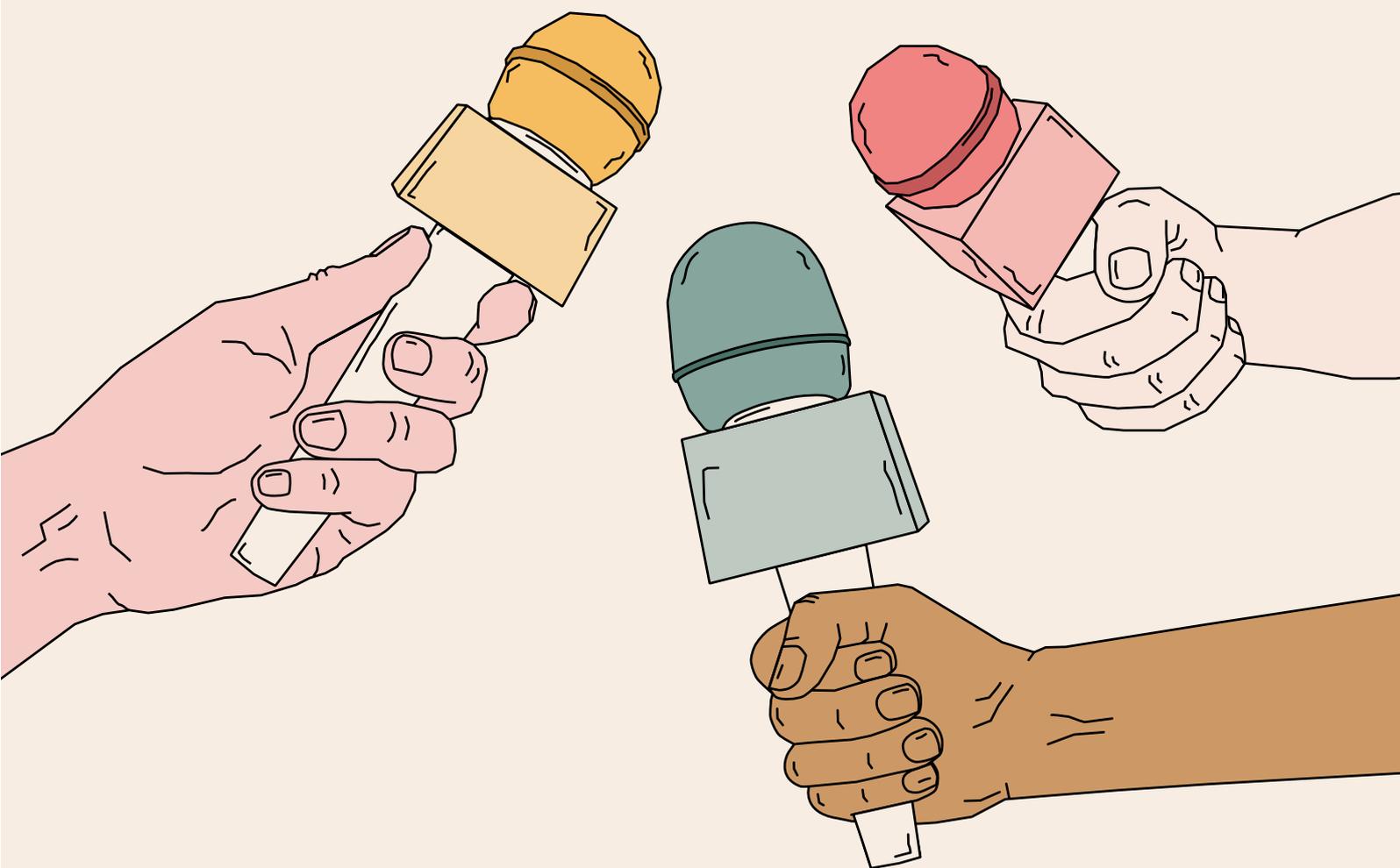


Portrait des

JOURNALISTES BELGES

en 2023



MANON LIBERT • FLORENCE LE CAM • CORALINE LETHIMONNIER
BART VANHAELEWYN • SARAH VAN LEUVEN • KARIN RAEYMAECKERS

Academia Press
Coupure Rechts 88
9000 Gent

www.academiapress.be

Éditions Academia Press est une division de Uitgeverij Lannoo nv.

ISBN 9789401497695
D/2023/45/401
NUR 810

Manon Libert, Florence Le Cam, Coraline Lethimonnier, Bart Vanhaelewyn, Sarah Van Leuven
& Karin Raeymaeckers
Portrait des journalistes belges en 2023
Gent, Academia Press, 2023, 114 pp.

Mise en page : Shareya Verheijen
© Les auteurs & Uitgeverij Lannoo nv, Tielt

Aucune reproduction de cet ouvrage, par impression, photocopie, microfilm ou par quelque procédé que ce soit, ne peut être effectuée sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.

TABLE DES MATIÈRES

Les points saillants du rapport	4
Remerciements	7
Introduction	8
1 Qui sont « les journalistes belges » ?	12
1.1 Données sociodémographiques	12
1.2 Formation et diplôme	15
1.3 Adhésion à des associations et positionnement politique	17
1.4 Carrière	20
1.5 Situation de travail	22
2 Comment travaillent les journalistes ?	30
2.1 Organisation du travail, rémunération et satisfaction professionnelle	30
2.2 Les sources des journalistes	40
3 Violences publiques et organisationnelles dans le journalisme	44
3.1 Les violences verbales	45
3.2 Les violences physiques	49
3.3 Les discriminations	50
3.4 Les intimidations	52
3.5 Les comportements sexuellement transgressifs	54
Conclusion	56
Bibliographie	58

LES POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

Depuis 2013, l'Université de Gand, l'ULB et l'UMONS réalisent tous les cinq ans *Le portrait des journalistes belges*¹. Comme dans les éditions précédentes, le profil journalistique le plus courant reste un homme, âgé de 45 à 50 ans, au niveau d'éducation élevé et plutôt positionné politiquement au centre-gauche. Les femmes représentent toujours environ un tiers de la population des journalistes (elles sont 34,4 % dans notre échantillon) et leur proportion diminue avec l'âge. 16,7 % des journalistes de l'enquête se considèrent comme membre d'un groupe minorisé en raison de ses origines, son genre ou son orientation sexuelle. Le groupe professionnel reste donc peu diversifié.

Quelles sont les opinions des journalistes ? Comme dans les enquêtes précédentes (2013 et 2018), le positionnement politique plutôt de centre-gauche des journalistes belges concerne les deux côtés de la frontière linguistique. Les journalistes interrogés se considèrent aussi plus progressistes que le média pour lequel ils et elles travaillent (principalement) ou que le public de ce média. Cette posture reflète leur position politique personnelle et ne présume pas de l'effet de cette posture sur leur travail journalistique. Des recherches récentes menées à l'Université d'Anvers² suggèrent d'ailleurs le contraire : les journalistes chercheraient plutôt à compenser leur orientation politique personnelle en produisant de l'information n'allant pas dans leur sens.

Quel est le statut d'emploi des journalistes ? Le salariat reste le principal statut professionnel du journalisme belge : 74,8 % des répondant-es exerçant le journalisme à titre de profession principale sont salarié-es ; un quart (24,3 %) travaille sous statut d'indépendant-e. Ils et elles travaillent majoritairement (71,3 %) pour une entreprise de médias privée, et environ un quart (23,6 %) pour l'audiovisuel public.

Quels sont les médias où les journalistes travaillent ? Le web ou l'application en ligne du média est un support de travail pour 64,2 % des répondant-es. Ce pourcentage est en augmentation par rapport à 2013 et 2018, conformément aux attentes croissantes des organisations médiatiques à l'égard du travail cross-média et de l'intensification du recours aux plateformes en ligne dans la consommation de l'information. Les autres médias pour lesquels les journalistes travaillent sont tout d'abord la presse quotidienne (39,6 %), la presse magazine (29 %), la télévision (27,2 %) et la radio (21,5 %). Les journalistes salarié-es sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses à travailler pour la télévision (28,8 %, pour 23,4 % des indépendant-es), la radio (25,0 %, pour 12,4 % des indépendant-es), le site web ou les applications du média (68,5 %, pour 54,7 % des indépendant-es) et les réseaux sociaux (27,8 %, pour 19,9 % des indépendant-es). Les journalistes indépendant-es travaillent majoritairement pour les hebdomadaires et autres magazines (46,8 %, pour 21,9 % des salarié-es), les maisons de production (8,4 %, pour 1,8 % des salarié-es) ou les agences de presse ou de photographies (12,3 %, pour 4,9 % des salarié-es).

Quelles sont les spécialisations majeures des journalistes ? 20,7 % des répondant-es se considèrent comme des généralistes sans spécialisation particulière. Ce chiffre est plus élevé qu'en 2013 (18 %) et 2018 (16 %). La ségrégation horizontale entre les femmes et les

1 Voir les rapports précédents sur le site du *Laboratoire des pratiques et identités journalistiques* : lapij.ulb.ac.be/enquete-sur-les-journalistes-belges-2018/

2 Kathleen Beckers, Stefaan Walgrave, Hanna Valerie Wolf, Kenza Lamot & Peter Van Aelst (2019): *Right-wing Bias in Journalists' Perceptions of Public Opinion*, *Journalism Practice*, DOI: 10.1080/17512786.2019.1703788

hommes persiste : dans les domaines perçus comme des « hard news » tels que la politique et l'économie, les hommes sont majoritaires (18,6 % des journalistes hommes désignent « la politique » comme domaine de spécialisation, et 14,3 % l'économie ; pour 10,8 % et 8,1 % respectivement pour leurs consœurs). Celles-ci sont quant à elles plus nombreuses dans des spécialisations étiquetées comme des « soft news » telles que la société (25,8 % pour 14,8 % de leurs confrères), la santé (13,5 %, pour 5 % chez les hommes) et le lifestyle (12,9 %, pour 3,4 % des répondants masculins). Par ailleurs, l'actualité régionale a été moins fréquemment citée comme domaine de spécialisation par rapport aux précédentes enquêtes : 18,2 % ont cité cette spécialisation, alors qu'ils et elles étaient 25 % en 2013 et 23 % en 2018. En Flandre, le journalisme régional apparaît tout particulièrement sous pression avec seulement 15 % de journalistes néerlandophones ayant indiqué cette spécialisation.

Combien gagnent les journalistes ? La rémunération moyenne est de 2 470 euros nets par mois. Ce montant représente une augmentation de 5,5 % par rapport au revenu de l'enquête de 2018. Néanmoins, cette progression est inférieure à l'évolution de l'indice des prix à la consommation au cours de ces cinq années (+6,34 % entre nos deux enquêtes). Ce revenu moyen cache des disparités importantes : 20,7 % des journalistes de l'enquête déclarent gagner moins de 2 000 euros nets par mois (dont 9 % moins de 1 500 euros nets) et près de 30 % (29,7 %) annoncent des revenus équivalents ou supérieurs à 3 000 euros nets. Les salarié-es touchent un peu plus d'un tiers (36,9 %) de plus que les indépendant-es. Et les femmes sont toujours moins bien rémunérées que les hommes : le revenu net moyen des femmes est de 2 386 euros et celui des hommes de 2 515 euros, soit une différence de 129 euros. Enfin, même si l'âge permet une progression dans les revenus, les journalistes de 45 à 54 ans restent les journalistes les mieux rémunéré-es (y compris par rapport à leurs aîné-es).

Où travaillent les journalistes ? La salle de rédaction reste l'espace central de travail (pour 67,1 %). Les journalistes francophones y sont plus régulièrement (38,6 % indiquent y travailler toujours ou presque) que leurs collègues néerlandophones (27,8 %). Ils et elles sont aussi sur le terrain : 46,1 % des journalistes précisent y travailler toujours (6 %), presque toujours (10,9 %) et régulièrement (29,2 %). Mais la fréquentation du terrain est en très forte baisse. En 2018, 42,5 % déclaraient aller sur le terrain toujours ou presque, alors qu'en 2023, seules 16,9 % l'indiquent. Le travail hors des murs est une autre tendance importante : 19,6 % des journalistes indiquent travailler toujours ou presque en télétravail.

Quelles sont les sources des journalistes ? Comme en 2018, les journalistes recourent aux supports d'information suivants : d'abord les sites Internet (44,7 % le font plusieurs fois par jour), les réseaux sociaux (31,8 % plusieurs fois par jour), puis les autres médias belges (26,1 % plusieurs fois par jour), les dépêches d'agence nationale (21,9 % plusieurs fois par jour) et enfin les médias internationaux (20,4 % plusieurs fois par jour). Les plus jeunes journalistes ont plus fréquemment recours aux réseaux sociaux, déclarent réaliser davantage d'interviews et consulter plus les médias belges. Les groupes linguistiques montrent aussi quelques différences : près de la moitié (47,7 %) des répondant-es néerlandophones utilise au minimum tous les jours ou presque les communiqués de presse, pour 29,7 % des francophones. Par ailleurs, les principales sources d'information des journalistes sont également sensiblement les mêmes que lors de la dernière vague de l'enquête. Les trois sources les plus sollicitées quotidiennement par les journalistes sont : les collègues journalistes, les citoyen-nes ordinaires et les expert-es. Les journalistes néerlandophones sont d'ailleurs un tiers (32,9 %) à mentionner contacter au moins tous les jours leurs confrères et consœurs journalistiques, pour seulement 7,5 % des francophones.

Quel est le degré de satisfaction des journalistes ? Dans l'ensemble, les journalistes se disent plutôt satisfait-es de leur métier tant du point de vue du prestige, de l'engagement social, de la créativité, de la diversité des contacts que du défi intellectuel. Les trois plus grandes sources de satisfaction concernent la variété des contenus, le défi intellectuel et la liberté individuelle que représente le métier (avec respectivement 83,3 %, 82,8 % et 79,4 %

de journalistes se déclarant plutôt satisfait-es et très satisfait-es). Concernant l'évolution de leurs conditions d'emploi et de travail, les journalistes de l'enquête sont plutôt en accord avec l'ensemble des propositions touchant à l'augmentation de la pression au travail (67,1 % sont plutôt ou tout à fait d'accord), à l'impression de fragilité de la sécurité d'emploi (57,8 % sont plutôt ou tout à fait d'accord) et à l'augmentation de la charge de travail ces dernières années (71,5 % sont plutôt ou tout à fait d'accord).

Quelles sont les violences subies par les journalistes ? L'enquête - et c'est une nouveauté du Portrait 2023 - a interrogé les journalistes sur les diverses formes de violences (verbales, physiques, discriminations ou comportements sexuellement transgressifs) qu'elles et ils ont subies. Plus de la moitié des journalistes de l'enquête ont déjà été confronté-es à des comportements transgressifs (55,8 %, soit 773 personnes). La violence la plus fréquente concerne les violences verbales en ligne ou hors ligne qui ont touché près de 41,3 % des individus (573 personnes). Diverses formes d'intimidation (comme des menaces juridiques, des menaces des sources, etc.) ont aussi été vécues par près d'un tiers de notre panel (29,2 %, donc 404 personnes). Parmi l'ensemble des réponses, 8,0 % des journalistes ont été victimes de discrimination (soit 111 personnes), 7,1 % ont subi un comportement sexuellement transgressif (soit 99 personnes), et 5,4 % ont été l'objet de violences physiques (75 personnes). Les comportements sexuellement transgressifs et les discriminations touchent majoritairement les femmes. Quant aux violences verbales, même si elles sont susceptibles de cibler l'ensemble des journalistes, elles sont tout particulièrement rapportées par les plus jeunes journalistes de l'enquête. Les violences se déroulent principalement en ligne ou sur le terrain pour les agressions verbales et physiques et sont liées au travail de journaliste. Cependant, la salle de rédaction est l'environnement pointé par beaucoup de journalistes notamment pour les actes et ressentis de discrimination et les actes sexuellement transgressifs. Les résultats font majoritairement ressortir que face à ces violences, les journalistes choisissent le silence plutôt que la dénonciation de ces comportements. Les collègues, la hiérarchie, la famille ou les publics sont peu alertés.

REMERCIEMENTS

Cette étude est un projet collectif et nous souhaitons remercier plusieurs personnes et organisations. En premier lieu, merci aux associations professionnelles l'AJP et la VVJ. Sans leur soutien, ce projet n'aurait pas été possible. Un merci tout particulier à Martine Simonis et France Sandront (AJP), Pol Deltour et Charlotte Michils (VVJ) tant pour leur aide dans la distribution de l'enquête auprès des journalistes, pour l'organisation conjointe de la présentation publique du rapport le 21 juin 2023, que pour la publication des résultats de la recherche via leurs différentes plateformes. Nous tenons aussi et de tout cœur à remercier l'ensemble des journalistes qui ont pris de leur temps et participé à notre enquête. C'est grâce à leur engagement que nous pouvons, depuis maintenant dix ans, prendre le pouls de ce qui se passe dans le journalisme belge.

INTRODUCTION

Tous les cinq ans, depuis 2003 pour la Flandre et 2013 pour la Belgique francophone et germanophone, nous enquêtons sur le profil des journalistes belges. Le genre, l'âge, les statuts professionnels, la rémunération, le rapport aux sources, la confrontation à des violences publiques ou organisationnelles, l'orientation politique, etc. sont quelques-unes des questions posées. L'objectif est de mieux comprendre qui nous informe, dans quelles conditions de travail et d'emploi et avec quelles opinions sur le monde journalistique. Cette étude s'inscrit dans une longue tradition d'enquêtes sociodémographiques dont les exemples internationaux les plus connus sont l'étude « *The Global Journalist in the 21st Century* »³ et l'enquête « *Worlds of Journalism* »⁴, qui a interrogé des journalistes du monde entier dans des cultures journalistiques et des contextes politiques différents. En Belgique, plus précisément à Gand, De Clercq et Paulussen ont entamé en 2003 un travail d'enquête similaire publié sous le titre « *De journalist van de 21ste eeuw* »⁵, mis à jour en 2008 par Paulussen et Raeymaeckers⁶. Cette enquête conduite auprès des journalistes néerlandophones a été complétée, dès 2013, par les données francophones et germanophones afin de dessiner le portrait des journalistes belges. Depuis, deux enquêtes ont été menées conjointement, l'une en 2013⁷ et l'autre en 2018⁸.

Ce rapport présente la troisième enquête nationale. Celle-ci est menée conjointement par le Center for Journalism Studies de l'Université de Gand et le Laboratoire des pratiques et identités journalistiques (LaPIJ, ReSIC) de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université de Mons. Elle concerne les journalistes membres des deux associations professionnelles, l'Association des journalistes professionnels (AJP) et son pendant flamand, la Vlaamse Vereniging van Journalisten (VVJ). Les bases de données de ces deux associations – qui sont celles qui regroupent le plus grand nombre de journalistes – rassemblent l'ensemble des membres, ainsi que celles et ceux qui demandent le renouvellement de leur carte de presse. Grâce à ce partenariat, nous avons pu distribuer le questionnaire à 5069 journalistes. Plus précisément, elles et ils sont 4539 « journalistes professionnels », travaillant de ce fait pour des médias d'information générale, 293 journalistes stagiaires (qui débutent le métier) et 237 journalistes de la presse périodique spécialisée. Bien entendu, une partie des journalistes en exercice ne sont ni membres de ces associations, ne détiennent pas de cartes de presse, et demeurent dès lors en dehors du champ de cette étude. Cette décision est pour nous uniquement liée à un choix méthodologique : elle nous permet de

3 Weaver, D.H., & Willnat, L. (Eds.). (2014). *The Global Journalist in the 21st Century (1st ed.)*. Routledge. doi.org/10.4324/9781003070740

4 Hanitzsch, T., Hanusch, F., Ramaprasad, J., & de Beer, A. S. (Eds.). (2019). *Worlds of Journalism: Journalistic Cultures Around the Globe*. Columbia University Press. doi.org/10.7312/hanil8642

5 De Clercq, M., & Paulussen, S. (2003). *De journalist van de 21ste eeuw: een portret van de Vlaamse beroepsjournalisten en hun werk*. *Instructiepagina Mediagids Boek en Pers*, 13, 57–75.

6 Paulussen, S., Raeymaeckers, K., De Keyser, J., & Van Leuven, S. (2010). De gemiddelde beroepsjournalist in Vlaanderen. In S. Paulussen & K. Raeymaeckers (Eds.), *Journalisten : profiel van een beroepsgroep* (pp. 23–37). Leuven: LannooCampus.

7 Raeymaeckers, K.; Heinderyckx, F.; De Vuyst, S.; Libert, M.; De Maeyer, J.; De Dobbelaer, R.; Le Cam, F.; Deprez, A.; De Keyser, J. (2014). *De Belgische journalist in 2013 : een zelfportret*. Gent: Academia press.

8 Van Leuven, S., Raeymaeckers, K., Libert, M., Le Cam, F., Stroobant, J., Malcorps, S., Jacquet, A., D'Heer, J., Heinderyckx, F., De Vuyst, S., & Vanhaelewyn, B. (2019). *Het profiel van de Belgische journalist in 2018*. Gent: Academia press

vérifier la représentativité de notre échantillon et de confronter nos données avec celles de la population ciblée.

Suivant les principes méthodologiques traditionnels de l'enquête, notre questionnaire aborde la formation, l'orientation politique, la situation professionnelle, les conditions de travail, la pratique quotidienne, les relations avec les sources d'information, ainsi que la perception des journalistes vis-à-vis de l'évolution de leur métier. Toutefois, pour cette édition 2023, le questionnaire a été largement raccourci, tout en proposant un ensemble de nouvelles questions concernant les discriminations, les intimidations, les violences verbales ou physiques rencontrées dans le monde journalistique.

Ainsi, entre décembre 2022 et février 2023, une version ajustée du questionnaire a été envoyée en ligne aux 5069 journalistes membres des deux associations afin de proposer une photographie de la configuration du groupe professionnel en 2023. Au total, 1 396 journalistes ont répondu, ce qui équivaut à un taux de réponse de 27,5 %. Cette version de l'enquête a recueilli un nombre un peu plus important de réponses qu'en 2018 (le taux de réponse s'élevait alors à 24,5 %).

	Journalistes néerlandophones	Journalistes francophones	Journalistes belges
Nombre total de journalistes	2 873	2 196	5 069
Nombre de répondant-es	790	606	1 396
Taux de réponse	27,5 %	27,6 %	27,5 %

Tableau 1 : Nombre total de journalistes sollicité-es pour participer à l'enquête et nombre total de répondant-es, selon le groupe linguistique et pour l'ensemble des répondant-es

Qui a répondu à l'enquête ? Sur les 1 396 répondant-es, 85,4 % ont le titre de « journaliste professionnel », 5,5 % sont journalistes de la presse périodique spécialisée. Les autres répondant-es sont des journalistes stagiaires (4,4 %), des journalistes à la retraite mais toujours en activité (5,4 %) ou des journalistes en recherche d'emploi (0,4 %). Une poignée de répondant-es (3,0 %) est composée de journalistes qui déclarent exercer leur profession en tant qu'activité complémentaire. Conformément à nos choix méthodologiques, la quasi-totalité (96,7 %) des répondant-es ont indiqué être membres de l'AJP ou de la VVJ. Par ailleurs, la grande majorité (97,6 %) ont déclaré être titulaires d'une carte de presse.

Notre échantillon reflète le déséquilibre de genre présent dans le groupe professionnel belge. En Belgique, les femmes journalistes ne représentent que 33,5 % des journalistes ayant la carte de presse et des stagiaires. La proportion de femmes interrogées ayant répondu à notre enquête s'élève à 38,1 %. Nos résultats ont donc été pondérés afin de présenter les mêmes caractéristiques que celles du groupe professionnel. La répartition par groupe linguistique montre une surreprésentation des femmes parmi les journalistes francophones de l'enquête : elles sont 44,1 % à avoir répondu à l'enquête ; tandis que la part des femmes néerlandophones correspond à celle du groupe professionnel. Après pondération, la proportion de femmes journalistes dans l'ensemble des données s'élève

à 34,4 % (33,5 % parmi les journalistes néerlandophones et 35,5 % parmi les journalistes francophones).

Dans notre échantillon, 74,8 % des répondant-es exerçant le journalisme en tant qu'activité principale sont salarié-es ; un quart (24,3 %) déclarent travailler en tant qu'indépendant-e. Ces pourcentages sont très proches de la répartition des statuts d'emploi des journalistes indiquée dans les bases de données des deux associations professionnelles.

Une carte de presse ?

Les journalistes ayant pour activité principale un travail de production journalistique, et ce depuis deux ans, peuvent demander à être reconnu·es comme « journaliste professionnel » ou « journaliste de la presse périodique spécialisée ». Ces titres, protégés par les lois (1963 et 1965), requièrent de remplir un certain nombre de conditions, et notamment de pouvoir prouver que la majeure partie de son salaire provient du fruit d'activités journalistiques. L'octroi de la carte de presse est décidé par des commissions d'agrément et le document est ensuite délivré par le Service public fédéral Intérieur (ministère). Le statut de journaliste stagiaire a été créé par les associations professionnelles, AJP et VVJ, pour permettre aux journalistes ayant moins de deux ans de carrière dans le journalisme de bénéficier des services des associations.

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête. Il ne détaille pas l'ensemble des données, mais esquisse un portrait le plus fidèle possible des journalistes belges en 2023. Il cherche également à investiguer les similitudes et différences entre journalistes femmes et hommes, entre journalistes néerlandophones et francophones, entre journalistes salariées et indépendant-es, etc. En effet, les analyses effectuées ont permis de croiser les résultats selon le genre, l'âge, le groupe linguistique et le statut professionnel (le résultat de ces croisements de variables est mentionné uniquement lorsqu'il est statistiquement significatif).

Concrètement, ce rapport est organisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous décrivons le profil global des journalistes. Dans le deuxième chapitre, nous revenons sur l'organisation du travail des journalistes. Enfin, le troisième chapitre est consacré aux diverses formes de violences pouvant être rencontrées dans le métier, à leur fréquence, ainsi qu'à leurs conséquences éventuelles. Au cours de chaque chapitre, un rappel des résultats de l'enquête de 2018 est proposé à titre indicatif permettant de mettre au jour des évolutions ou des permanences. Un travail plus complet de comparaison des dix dernières années (2013-2023) débute sous peu et nous permettra de présenter en détail les évolutions du monde journalistique belge sur l'ensemble de la période.

Les deux équipes de recherche ont collaboré à la réalisation de ce portrait. Nous vous livrons un rapport conjoint comportant une version francophone et une version néerlandophone, présentant les mêmes chiffres et les mêmes conclusions. Toutefois, les deux versions ne sont pas des traductions littérales l'une de l'autre, mais tiennent compte des conventions linguistiques, de sorte que certaines formulations sont différentes. Certains résultats sont aussi présentés un peu différemment dans les rapports respectifs.

Précisions méthodologiques

Tout au long de notre analyse, nous avons veillé à vérifier, à l'aide de tests statistiques, si les différences ou les associations observées dans nos croisements de variables étaient statistiquement significatives et pouvaient dès lors être extrapolées à l'ensemble de la population ciblée par notre étude. Afin de ne pas alourdir inutilement le texte, nous avons pris le parti de ne mentionner que les différences statistiquement significatives (dont la valeur $p \leq 0,05$), mais nous tenons à disposition les résultats détaillés de ces analyses. Par ailleurs, les médianes sont mentionnées seulement lorsqu'elles sont significatives d'une différence forte par rapport à la moyenne : dans ce cas, le texte explicite la différence.

1 QUI SONT « LES JOURNALISTES BELGES » ?

Ce premier chapitre décrit les caractéristiques sociodémographiques des 1 396 journalistes qui ont répondu à notre questionnaire. Ces données permettent de dresser un portrait général « des journalistes belges » : elles abordent le genre, l'âge, la formation, la carrière et le positionnement politique. Elles présentent également la répartition des journalistes ayant répondu à l'enquête selon leur statut professionnel, leur secteur médiatique, leur fonction, ainsi que leurs domaines de spécialisation.

1.1 Données sociodémographiques

1.1.1 Le genre

Selon les chiffres internes de l'AJP et de la VVJ datant de la période de l'enquête, les femmes représentent un tiers de la population journalistique. Cette proportion se reflète dans notre enquête : les répondantes sont 34,4 % (soit 480 femmes) ; les répondants, 65,6 % (soit 916 hommes). Le pourcentage de femmes dans le groupe professionnel tel que nous le montre l'enquête a légèrement augmenté par rapport à l'enquête de 2018 (il était alors de 31,4 %). Nous l'avions déjà évoqué lors des enquêtes précédentes, ce pourcentage reste largement inférieur à la proportion de femmes journalistes dans les autres pays : l'enquête mondiale « Worlds of journalism » montre qu'elles représentent 42 % en Italie⁹ ou 45 % en France¹⁰.

Parmi les répondantes néerlandophones, nous constatons cependant une augmentation importante du nombre de femmes journalistes : alors qu'en 2018, elles représentaient 28,1 % de l'échantillon, leur part est passée à 33,5 %. Ces données montrent que le nombre de femmes journalistes néerlandophones semble retrouver son niveau de 2013 (32 %) après la baisse de 2018. Côté francophone, les répondantes continuent à représenter 35,5 % de l'ensemble des journalistes de l'enquête.

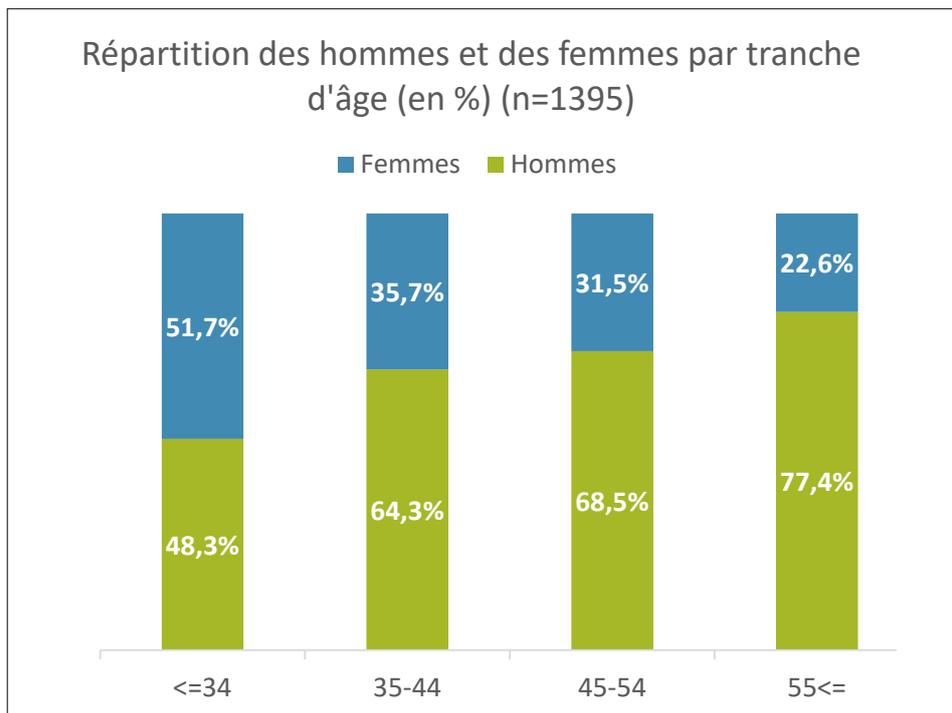
Comme dans les enquêtes précédentes, croiser l'âge et le genre est révélateur de la composition du groupe professionnel. Alors que pour les plus jeunes, hommes et femmes journalistes sont presque à parité (les femmes représentent 51,7 % des moins de 35 ans et les hommes, 48,3 %), la part des femmes diminue fortement en fonction de l'avancée dans l'âge. La tranche d'âge des 55 ans et plus ne compte que 22,6 % de femmes. De précédentes études conduites en Belgique¹¹ mettent en lumière les multiples difficultés auxquelles les femmes journalistes sont confrontées au cours de leur carrière : conditions d'emploi et de travail difficiles, organisation genrée des rédactions avec des assignations à certaines rubriques et des freins dans l'accès aux fonctions à responsabilités, dureté du monde du travail, difficultés de conciliation entre vie personnelle et professionnelle, etc. Les

9 Voir le rapport national : epub.ub.uni-muenchen.de/31031/1/Country_Report_Italy.pdf

10 Voir le rapport national : epub.ub.uni-muenchen.de/32013/1/Arnaud_Mercier_Lydia_Frost_Thomas_Hanitzsch_Journalists_in_France.pdf

11 Le Cam, F., Libert, M., & Ménalque, L. (2021). Le journalisme au masculin. Place et rôle des femmes journalistes en Belgique francophone. Presses de l'Université Libre de Bruxelles, Coll. Journalisme et communication. Et De Vuyst, S., & Raeymaeckers, K. (2019). *Gender as a multi-layered issue in journalism: A multi-method approach to studying barriers sustaining gender inequality in Belgian newsrooms*. *European journal of women's studies*, 26(1), 23-38. doi.org/10.1177/1350506817729856.

facteurs contribuant au départ des femmes journalistes sont nombreux et complexes et ne s'améliorent pas avec l'âge¹².



Graphique 1 : Répartition des hommes et des femmes par tranche d'âge (n=1 395)

1.1.2 L'âge

L'âge moyen des journalistes belges est de 46,4 ans. Cette moyenne est un tout petit peu moins élevée que celle de 2018, puisque l'âge moyen était de 47,6 ans. Il serait intéressant de pouvoir observer sur le temps long si l'âge moyen des journalistes tend ou non à diminuer ou à se stabiliser. La tranche d'âge des 55 ans et plus reste la plus représentée au sein de la population des journalistes. Comme nous l'avons mentionné, les répondantes sont en moyenne plus jeunes (42,1 ans) que les répondants (48,6 ans).

1.1.3 La diversité

Dans cette enquête 2023, les questions portant sur la diversité des origines nationales (basée sur le pays de naissance du ou de la journaliste et de ses parents) ont été remplacées par une question sur l'identification par les journalistes de l'enquête de leur appartenance ou non à un groupe minorisé. Bien que les résultats ne soient pas strictement comparables à ceux de 2013 et de 2018 (la question de la diversité ayant été abordée différemment), la profession reste toujours peu diversifiée en 2023, notamment dans la diversité d'origine de ses membres.

Plus de huit journalistes sur dix (83,3 %) ne se considèrent pas comme membres d'un groupe minoritaire ; cette proportion est plus élevée chez les journalistes néerlandophones (85,8 %) que chez les journalistes francophones (80,1 %). Près de 6 % des journalistes belges se considèrent comme membres d'un groupe minorisé en raison de leur orientation sexuelle (5,4 %) ou de leur genre (5,7 %). 3,4 % s'identifient à des groupes minorisés en raison

¹² Le Cam, F., & Libert, M. (2020). *Journaliste, femme et senior : une double peine ? Recherches en communication*, 43, 105-126.

de leur couleur de peau ou de leurs origines ethniques, et 1,5 % en raison de leur religion ou de leurs convictions philosophiques. Parmi les 2,6 % qui ont cité d'autres caractéristiques identitaires, l'âge et le statut socio-économique représentent les mentions principales.

En Flandre, les journalistes s'identifient davantage comme membres d'une minorité en raison de leur orientation sexuelle, tandis qu'en Belgique francophone, le genre est la caractéristique la plus mise en avant.

	NDL	FR	Ensemble des répondant-es
Genre	2,8 %	9,5 %	5,7 % (n=79)
Orientation sexuelle	6,0 %	4,5 %	5,4 % (n=74)
Couleur de peau ou origine ethnique	3,2 %	3,7 %	3,4 % (n=47)
Handicap	1,0 %	0,3 %	0,7 % (n=10)
Foi ou convictions philosophiques	1,3 %	1,7 %	1,5 % (n=20)
Autre élément d'identité	1,9 %	3,5 %	2,6 % (n=36)
Non, je ne me considère pas comme membre d'un groupe minorisé.	85,8 %	80,1 %	83,3 % (n=1146)

Tableau 2 : *Considérez-vous appartenir à un groupe minorisé ? Selon le groupe linguistique et pour l'ensemble des répondant-es (n=1375)*

1.1.4 La situation de vie

La majorité des journalistes belges vivent en couple, avec ou sans enfant à la maison (68,8 %). 24,0 % des journalistes vivent sans partenaire, avec ou sans enfant. La colocation avec un ou plusieurs colocataires (hors partenaire) concerne 4,5 % des journalistes. Enfin, 1,2 % des journalistes vivent chez leurs parents. 53,6 % des journalistes belges déclarent ne pas avoir d'enfants à la maison. 22,4 % déclarent que le plus jeune enfant résidant à la maison est âgé de moins de 12 ans, et 21,2 % que les enfants résidant à la maison ont 12 ans ou plus.

Si l'on croise ces situations de vie avec le genre, deux différences ressortent. Alors que les femmes indiquent plus souvent vivre seules sans enfant à charge (22,6 %, contre 16,5 % pour les hommes), les hommes indiquent plus souvent vivre en couple et avoir des enfants à charge, dont le plus jeune a moins de 12 ans (20,4 % des hommes, contre 11,9 % pour les femmes). L'explication ne peut se réduire à la jeunesse des femmes journalistes, des analyses supplémentaires montrent que cette tendance se poursuit dans toutes les tranches d'âge. Toutefois la différence est nettement plus marquée parmi les journalistes plus âgées : 31,5 % des femmes journalistes âgées de 55 ans ou plus vivent seules sans enfant, contre 18,2 % des hommes. Ce constat avait déjà été observé dans l'enquête de 2018 et avait été exploré dans une étude consacrée aux journalistes femmes et senior¹³. Cette disparité reste présente dans les autres catégories d'âge mais elle est plus faible :

¹³ Le Cam, F., & Libert, M. (2020). *Journaliste, femme et senior: une double peine?. Recherches en communication*, 43, 105-126.

- parmi les moins de 35 ans, 22,7 % des femmes vivent seule et sans enfant, pour 18,3 % des hommes
- parmi les 35-44 ans, 17,9 % des femmes vivent seules et sans enfant, pour 13,9 % des hommes
- parmi les 45-54 ans, 18,6 % des femmes vivent seules et sans enfant, pour 15 % des hommes.

Les autres situations de vie ne diffèrent pas entre les journalistes hommes et femmes.

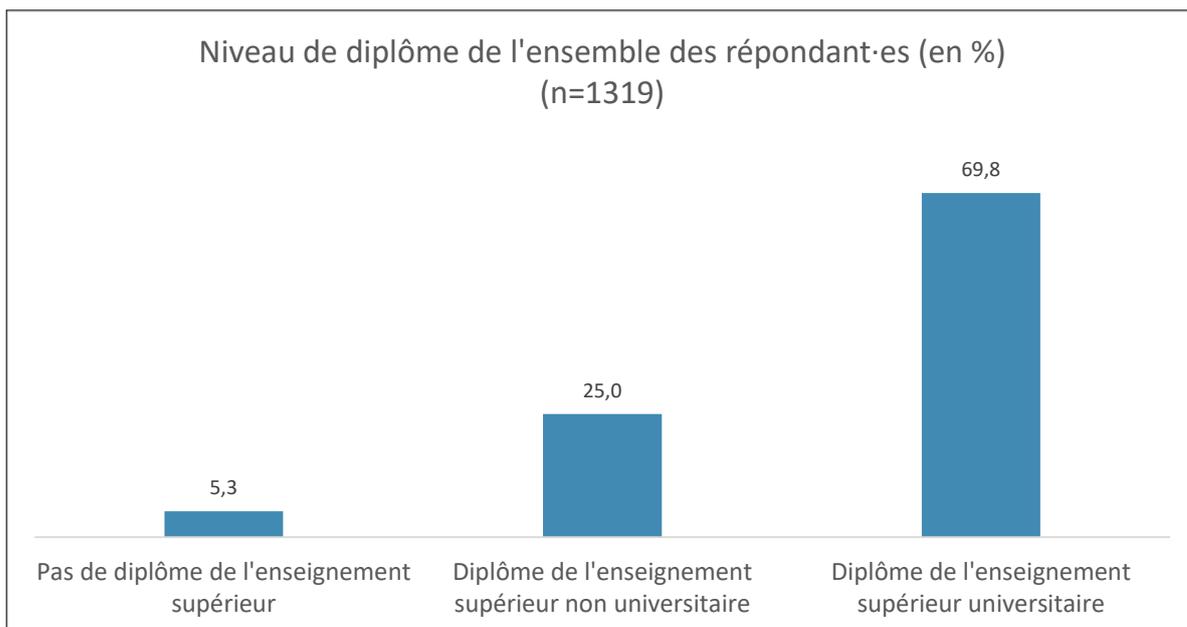
	Ensemble des répondant-es
Chez vos parents	1,2 %
Seule sans enfant vivant à la maison	18,6 %
Seule avec enfant, le plus jeune enfant vivant au foyer a moins de 12 ans	1,8 %
Seule avec enfant, le plus jeune enfant vivant à la maison a 12 ans ou plus	3,6 %
En couple sans enfant vivant à la maison	31,0 %
En couple avec enfant, le plus jeune enfant vivant au domicile a moins de 12 ans	20,3 %
En couple avec enfant, l'enfant le plus jeune vivant à la maison a 12 ans ou plus	17,5 %
En cohabitation sans enfant vivant à la maison	4,0 %
En cohabitation avec enfant vivant à la maison, le plus jeune enfant vivant à la maison ayant moins de 12 ans	0,4 %
En cohabitation avec enfant vivant à la maison, l'enfant le plus jeune vivant au domicile a 12 ans ou plus	0,1 %
Autre situation de vie	1,6 %

Tableau 3 : Quelle est votre situation de vie actuelle ? (n=1 392)

1.2 Formation et diplôme

Confirmant les résultats des enquêtes de 2013 et 2018, le niveau de formation des journalistes reste élevé. 95,8 % des répondant-es affirment avoir obtenu un diplôme d'enseignement supérieur¹⁴. La majorité détient un diplôme universitaire (74,9 %), tandis que 20,9 % ont obtenu un diplôme d'études supérieures non universitaires. Par rapport à l'enquête de 2018, le nombre de diplômé-es universitaires a augmenté (64,4 % à l'époque, pour 74,9 % aujourd'hui), tandis que le nombre de journalistes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire a diminué (passant de 28,6 % en 2018 à 20,9 % en 2023).

¹⁴ Les répondant-es devaient indiquer le(s) diplôme(s) obtenu(s) dans un champ de texte ouvert. Ces diplômes ont ensuite été codés en trois catégories : université, collège ou pas d'études supérieures. Le diplôme le plus élevé a été pris en compte. Ainsi, les personnes ayant obtenu à la fois un diplôme de l'enseignement supérieur et un diplôme universitaire ont été considérées comme ayant fait des études universitaires.



Graphique 2 : Niveau de diplôme de l'ensemble des répondant-es (n=1319). Sur base de la question ouverte recodée en 3 catégories principales « Quels diplômes avez-vous obtenus (indiquez le diplôme, l'établissement et le domaine d'études) »

La proportion de diplômé-es universitaires est plus élevée en Belgique francophone (81,3 %) qu'en Belgique néerlandophone (69,7 %) ; en revanche, la proportion de journalistes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire est plus élevée chez les journalistes néerlandophones (25,1 %) que francophones (15,7 %).

Tout comme dans la population en général, les plus jeunes ont davantage suivi une formation universitaire (c'est le cas de 81,4 % des journalistes de moins de 35 ans) que les journalistes plus âgé-es (le pourcentage est de 70,2 % parmi les plus de 55 ans). La proportion de journalistes sans diplôme d'enseignement supérieur est aussi plus élevée dans la tranche des 55 ans et plus (7,3 %).

	≤ 34 ans	35-44 ans	45-54 ans	≥ 55 ans
Diplôme universitaire	81,4 %	74,1 %	75,1 %	70,2 %
Diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire	17,0 %	22,1 %	21,7 %	22,5 %
Pas de diplôme d'enseignement supérieur	1,6 %	3,8 %	3,2 %	7,3 %

Tableau 4 : Niveau de diplôme, selon la tranche d'âge (n=1 319). Sur base de la question ouverte recodée en 3 catégories principales « Quels diplômes avez-vous obtenus (indiquez le diplôme, l'établissement et le domaine d'études) »

Tout comme en 2013 et en 2018, nous observons que les femmes journalistes sont plus nombreuses (86,7 %) à être titulaires d'un diplôme universitaire que leurs collègues masculins (68,5 %). En ce qui concerne le diplôme non universitaire, la corrélation s'inverse, avec 25,5 % des journalistes masculins titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire pour 12,3 % des journalistes femmes. Ce phénomène ne s'explique pas par l'âge. Bien que les jeunes journalistes soient davantage susceptibles d'avoir un diplôme universitaire, et que les femmes journalistes soient en moyenne plus jeunes que les hommes, cela n'explique pas la différence entre hommes et femmes. En effet, les données

montrent que dans chaque tranche d'âge, les femmes journalistes sont plus souvent titulaires d'un diplôme universitaire que les hommes.

	NDL	FR	Hommes	Femmes
Diplôme universitaire	69,7 %	81,3 %	68,5 %	86,7 %
Diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire	25,1 %	15,7 %	25,5 %	12,3 %
Pas de diplôme d'enseignement supérieur	5,2 %	3,0 %	6,0 %	1,0 %

Tableau 5 : Niveau de diplôme, selon le groupe linguistique et selon le genre (n=1 319). Sur base de la question ouverte recodée en 3 catégories principales « Quels diplômes avez-vous obtenus (indiquez le diplôme, l'établissement et le domaine d'études) »

Les journalistes salarié-es sont plus nombreux et nombreuses (78,6 %) à être titulaires d'un diplôme universitaire que les collègues indépendant-es (64,9 %). Ces derniers et dernières sont, en revanche, davantage (26,3 %) que les salarié-es (18,7 %) à être diplômé-es de l'enseignement supérieur non universitaire. La proportion d'indépendant-es sans diplôme de l'enseignement supérieur est également plus élevée (8,8 %) que celle des salarié-es (2,7 %).

1.3 Adhésion à des associations et positionnement politique

1.3.1 Adhésion à des associations

Un petit groupe de journalistes déclare être impliqué dans une association politique (7,4 %) ou religieuse (4,4 %). Un tiers des répondant-es (35,3 %) déclarent être membres d'un syndicat ou d'une autre association professionnelle (à l'exception des associations professionnelles de journalistes).

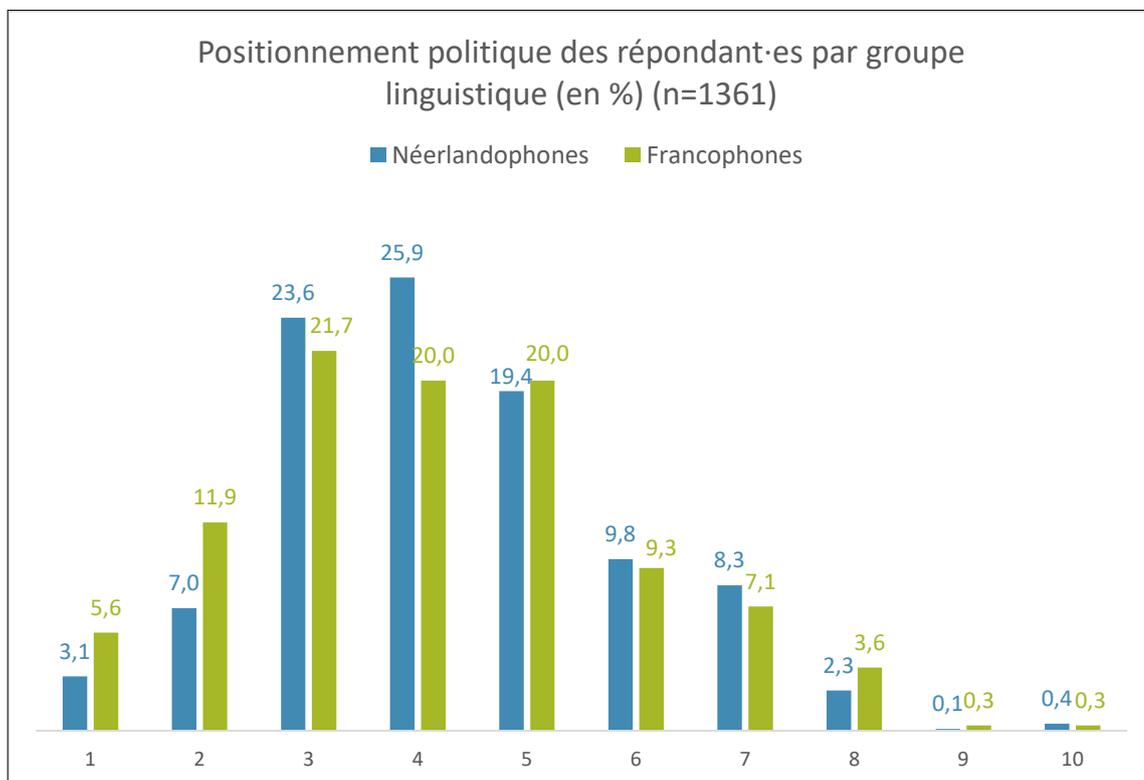
	Membre actif-ve	Membre ordinaire	Soutien ponctuel	Non membre
Une association ou un parti politique	1,5 %	3,9 %	2,0 %	92,6 %
Un syndicat ou une association professionnelle (en dehors des associations professionnelles de journalistes)	4,5 %	29,5 %	1,2 %	64,7 %
Une association religieuse ou philosophique	1,7 %	1,8 %	0,9 %	95,6 %

Tableau 6 : Adhésion à des associations ou d'autres organisations. Sur base de la question « Apportez-vous votre soutien à une ou des organisations parmi les propositions suivantes ? Si oui, indiquez pour chacune si vous êtes membre actif-ve, membre ordinaire ou si vous apportez un soutien ponctuel. » (n=1 371).

La seule différence entre les journalistes néerlandophones et francophones concerne leur appartenance à une association ou à un parti politique. Parmi les journalistes francophones, 12,9 % sont impliqué-es dans une association politique (dont 2,9 % sont des membres actif-ves, 5,8 % des membres ordinaires et 4,2 % des sympathisant-es), alors que ce n'est le cas que de 3,3 % des journalistes néerlandophones.

1.3.2 Positionnement politique sur l'échelle gauche-droite

Invité-es à exprimer leur orientation politique sur une échelle gauche-droite allant de 1 (tout à fait à gauche) à 10 (tout à fait à droite), 65,8 % ont indiqué un score de 3 à 5. La majorité des journalistes se positionnent donc plutôt au centre-gauche sur l'échiquier politique. C'est le cas pour les journalistes néerlandophones (68,9 %) et francophones (61,8 %). Ces chiffres restent sensiblement identiques aux résultats des précédentes enquêtes de 2013 et 2018.



Graphique 3 : Positionnement politique des répondant-es, selon le groupe linguistique (n=1 361). Sur base de la question « À propos de politique, on parle généralement de "gauche" et de "droite". Vous-même, voudriez-vous situer votre position sur cette échelle ».

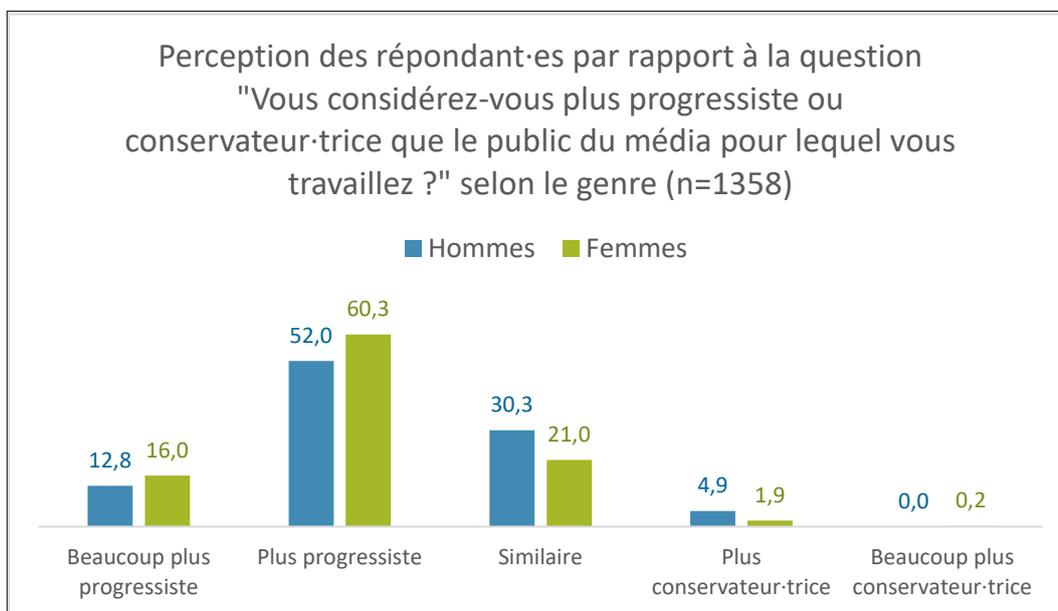
L'âge des journalistes de l'enquête joue, en particulier parmi les journalistes francophones, et notamment chez les plus jeunes, qui se sont prononcé-es plus à gauche de l'échiquier politique. Parmi les journalistes francophones de moins de 35 ans, 23,5 % ont donné un score de 1 ou 2. Parmi les 35-44 ans, ils et elles sont 18,5 %, les 45-54 ans sont 12,7 % et les journalistes francophones de plus de 54 ans, 15,2 %. Pour les répondant-es néerlandophones, la différence est moins marquée (13,2 % chez les journalistes de moins de 35 ans et 9,4 % chez les journalistes de plus de 54 ans).

En termes de genre, une différence significative est également perceptible. En moyenne, les femmes journalistes se positionnent plus à gauche sur l'échiquier politique que les hommes. Parmi les femmes journalistes, 71,2 % ont donné une note de 1 à 4 sur l'axe, pour 53,4 % de leurs collègues masculins. À l'inverse, 13,4 % des femmes journalistes ont donné une note de 6 ou plus, contre 24,6 % des hommes journalistes.

1.3.3 Opinions par rapport à son média et au public

La moitié (49,8 %) des répondant-es se perçoivent comme plus progressistes que le média pour lequel elles et ils travaillent principalement (42,6 % déclarent être en concordance avec leur média) et près de 70 % (68,9 %) estiment être plus progressistes que le public de ce média (27,2 % disent être en concordance avec le public de leur média). Cette tendance est encore plus prononcée chez les journalistes francophones, où 55,1 % se perçoivent comme plus progressistes que le média pour lequel ils et elles travaillent (contre 45,8 % en Flandre), et 71,8 % se perçoivent comme plus progressistes que l'audience de ce média (contre 66,7 % en Flandre).

Les femmes journalistes déclarent plus souvent qu'elles se perçoivent comme plus progressistes que le média pour lequel elles travaillent (55,2 %, pour 47,0 % des hommes) et que le public de ce média (76,9 %, pour 64,8 % des hommes). Cette différence est plus prononcée chez les femmes journalistes néerlandophones : dans ce groupe linguistique, 53,7 % d'entre elles se perçoivent comme plus progressistes que le média pour lequel elles travaillent (pour 41,8 % des hommes), et 76,4 % se perçoivent comme plus progressistes que le public de ce média (pour 61,7 % des hommes).



Graphique 4 : Perception des répondant-es par rapport à la question « Vous considérez-vous plus progressiste ou conservateur·trice que le public du média pour lequel vous travaillez ? » selon le genre (n=1358)

La perception de l'orientation politique du public est particulièrement influencée par l'âge. Alors que 78,4 % des journalistes de moins de 35 ans et 70,5 % des 35-44 ans se considèrent plus progressistes que le public de leur média, ils et elles sont près de 60 % parmi les 45-54 ans (63,8 %) et les plus de 55 ans (63,7 %).

Vous considérez-vous plus « progressiste » ou « conservateur-trice » que...		≤34 ans	35-44 ans	45-54 ans	≥55 ans
... le média pour lequel vous travaillez principalement ?	Beaucoup plus progressiste	9,8 %	9,2 %	6,0 %	5,9 %
	Plus progressif	44,6 %	40,9 %	39,5 %	43,1 %
	Semblable	41,2 %	43,6 %	44,5 %	41,9 %
	Plus conservateur-trice	4,3 %	6,3 %	10,0 %	8,7 %
	Beaucoup plus conservateur-trice	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %
... le public du média pour lequel vous travaillez principalement ?	Beaucoup plus progressiste	20,1 %	17,5 %	10,6 %	9,3 %
	Plus progressif	58,3 %	53,0 %	53,2 %	54,4 %
	Semblable	18,2 %	27,2 %	31,2 %	31,3 %
	Plus conservateur-trice	3,4 %	2,0 %	5,0 %	4,9 %
	Beaucoup plus conservateur-trice	0,0 %	0,3 %	0,0 %	0,0 %

Tableau 7 : Vous considérez-vous comme « plus progressiste » ou « plus conservateur-trice » que... - Répartition par groupe linguistique et par tranche d'âge (n=1 358)

Les questions sur les préférences partisanes n'ont pas été posées du côté francophone. Veuillez-vous référer au rapport néerlandophone pour connaître les résultats portant exclusivement sur les journalistes néerlandophones.

1.4 Carrière

1.4.1 Ancienneté professionnelle

Au regard de l'âge moyen des journalistes de l'enquête, il n'est pas surprenant que près de la moitié d'entre eux et elles travaillent comme journalistes depuis au moins 20 ans (47,8 %). Des différences apparaissent selon le genre : une femme journaliste sur trois travaille dans le journalisme depuis plus de 20 ans (34,5 %), pour plus de la moitié des hommes journalistes (54,9 %). Cette proportion est plus faible dans le groupe des femmes journalistes néerlandophones (32,1 %) que dans celui des femmes journalistes francophones (37,5 %). Cependant, cette différence est entièrement expliquée par le fait que les femmes journalistes sont en moyenne plus jeunes que les hommes.

Outre l'ancienneté globale dans le secteur du journalisme, cette enquête s'intéresse également à l'ancienneté auprès de l'employeur actuel. Environ un tiers des journalistes (32,3 %) déclare travailler pour le même employeur depuis au moins 20 ans. Cette proportion est plus élevée chez les francophones (37,3 %) que chez les néerlandophones (28,2 %). Les données montrent également que les journalistes hommes sont plus susceptibles de travailler pour leur employeur actuel depuis au moins 20 ans (36,4 %, pour 24,9 % pour les femmes). Ici encore, cette différence peut entièrement être expliquée par l'âge.

Parmi les journalistes âgés de moins de 35 ans, plus d'un tiers (36,7 %) travaillent pour leur employeur actuel depuis moins de trois ans, et 59,2 % depuis trois à dix ans. Si on regarde le pourcentage pour les journalistes les plus âgés, nous pouvons noter qu'elles et ils ne sont que 3,4 % à travailler pour leur employeur actuel depuis moins de trois ans, et 12,7 %, depuis trois à dix ans. Ces journalistes sont, en revanche, nombreux-ses (70,9 %) à exercer pour leur employeur actuel depuis plus de 20 ans.

Enfin, concernant les disparités liées au statut d'emploi, il n'est pas surprenant que les journalistes indépendant·es aient une ancienneté auprès du même employeur moins longue que celle des journalistes salarié·es (35,5 % des salarié·es travaillent pour leur employeur actuel depuis au moins 20 ans, pour 9,0 % des indépendant·es).

1.4.2 Temps plein ou temps partiel

Plus de huit journalistes sur dix (79,5 %) déclarent travailler à temps plein, ce qui est similaire au chiffre de 2018. En revanche, contrairement aux résultats de 2018, nous n'observons plus de différences statistiquement significatives entre les hommes et les femmes journalistes concernant le régime de travail.

	Hommes	Femmes	Ensemble des répondant·es
Temps plein	82,6 %	81,1 %	82,1 %
Temps partiel	17,4 %	18,9 %	17,9 %

Tableau 8 : Régime de travail à temps plein ou à temps partiel selon le genre (n=1 378)

Des différences statistiquement significatives apparaissent si l'on considère l'âge moyen: ceux et celles qui travaillent à temps partiel sont en moyenne plus âgé·es (54,7 ans) que ceux et celles qui travaillent à temps plein (44,4 ans). Cette différence s'observe aussi bien chez les journalistes néerlandophones (temps partiel : 56,7 ans ; temps plein : 43,8 ans) que chez les francophones (temps partiel : 52,6 ans ; temps plein : 45,1 ans).

Entre les journalistes salarié·es et indépendant·es, une différence statistiquement significative apparaît du côté des journalistes francophones. Les journalistes indépendant·es francophones indiquent travailler plus souvent à temps partiel (24,3 %) que les journalistes salarié·es (16,5 %).

1.4.3 Promotion

Un peu plus de 40 % des journalistes de l'enquête (43,4 %) disent avoir reçu une promotion depuis le début de leur carrière en journalisme. Parmi elles et eux, 78,3 % affirment avoir obtenu une promotion en termes de titre ou de fonction et 83,0 % indiquent avoir reçu une augmentation financière.

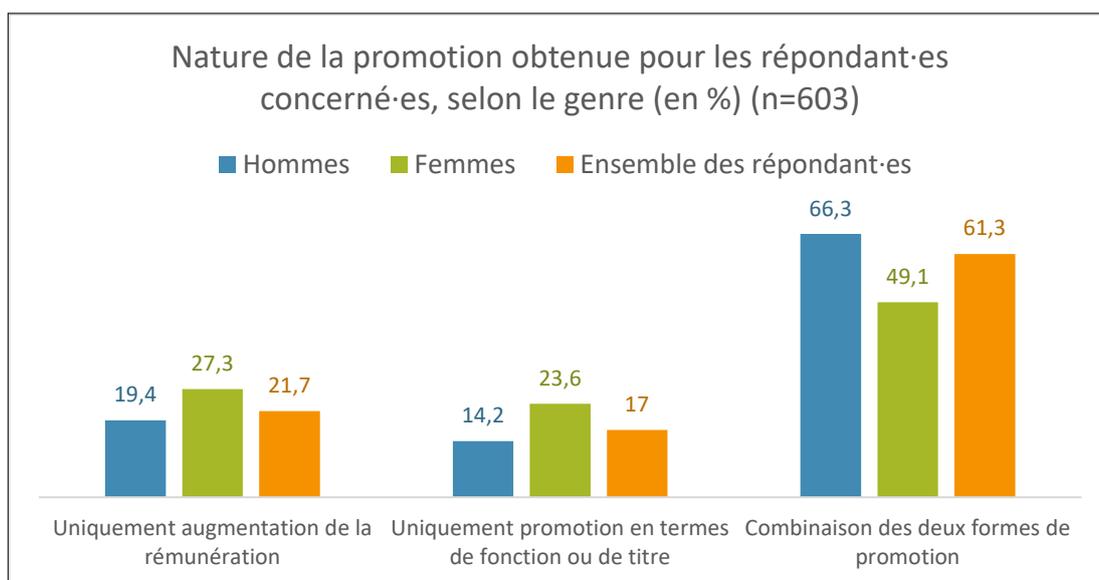
Un écart est aussi manifeste entre les hommes et les femmes en termes de promotion. 46,9 % des journalistes hommes ont déjà été promus dans leur carrière. Ce n'est le cas que pour 36,7 % des femmes journalistes. Cette proportion est plus faible chez les femmes francophones (31,3 %) que chez les femmes néerlandophones (41,1 %). Ces résultats interrogent, car l'ancienneté des femmes journalistes est plus élevée au sein du secteur journalistique francophone qu'au sein du secteur journalistique néerlandophone.

Étant donné que la promotion est souvent liée à l'ancienneté et que les femmes journalistes ont en moyenne moins d'ancienneté que leurs collègues masculins, une analyse supplémentaire a été menée sur un sous-échantillon de journalistes qui travaillent comme journalistes depuis 10 ans au moins. Mais ici aussi, l'écart entre hommes et femmes persiste, voire se creuse légèrement.

	Hommes	Femmes	Ensemble des répondant-es
Ensemble des répondant-es sans distinction selon l'ancienneté professionnelle	46,9 %	36,7 %	43,4 %
> 10 ans de carrière dans le journalisme	50,2 %	35,1 %	45,7 %

Tableau 9 : Répartition des répondants ayant déjà obtenu une promotion dans le secteur des médias selon le genre, pour l'ensemble des répondant-es sans distinction liée à l'ancienneté professionnelle (n= 1391) et pour les répondant-es ayant plus de 10 ans de carrière en journalisme (n=1015).

En examinant ensuite ce que la promotion implique, une différence est aussi marquante. Parmi les journalistes hommes qui ont été promus, il s'agit plus souvent de cumuls de formes de promotions. Deux journalistes masculins sur trois (66,3 %) affirmant avoir reçu une promotion ont déclaré avoir reçu à la fois une promotion en termes de titre ou fonction, ainsi qu'une augmentation de leur rémunération. Ce n'est le cas que pour la moitié (49,1 %) des femmes journalistes qui ont reçu une promotion. Ces dernières bénéficient donc moins régulièrement d'une combinaison de ces deux formes de promotion.



Graphique 5 : Nature de la promotion obtenue (augmentation de la rémunération, promotion en termes de titre ou de fonction, combinaison des deux formes de promotion) selon le genre et pour l'ensemble des répondant-es (n=603)

1.5 Situation de travail

1.5.1 Statut professionnel

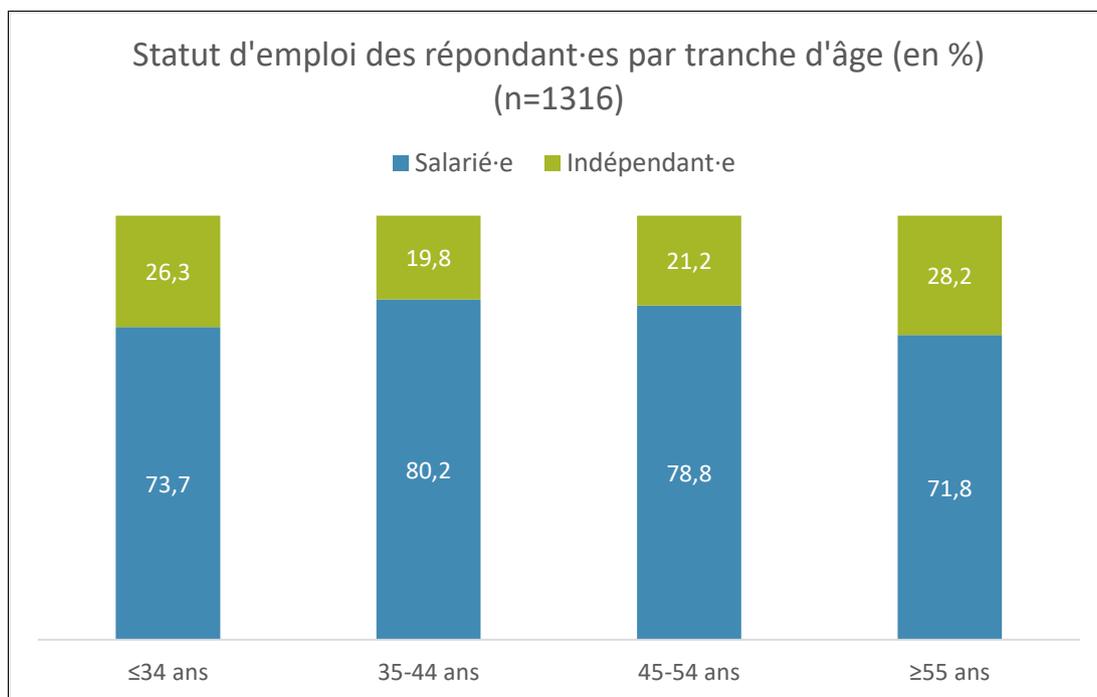
Parmi les journalistes qui déclarent exercer le journalisme en tant que profession principale, la majorité déclare travailler en tant que salarié-es (74,8 %), tandis qu'un quart déclare travailler en tant qu'indépendant-es (24,3 %). Ces chiffres sont conformes à ceux de la VVJ et de l'AJP au moment de l'enquête, qui montrent que 24,9 % de leurs membres travaillent sous statut d'indépendant-es. Par rapport à l'enquête précédente, le nombre d'indépendant-es semble rester stable (25,3 % en 2018).

Parmi les journalistes salarié-es, la grande majorité (89,2 %) déclarent avoir un contrat à durée indéterminée. 4,5 % sont fonctionnaires, 3,6 % ont un contrat d'intérimaire et enfin, 2,7 % travaillent sous contrat à durée déterminée.

Parmi les indépendant·es exerçant le journalisme en activité principale, elles et ils sont tout de même plus d'un tiers (38,0 %) à déclarer travailler pour un seul client média fixe (pour 33,1 % en 2018). Plus de 40 % d'entre elles et eux (41,2 %) collaborent avec plusieurs clients fixes et 20,6 % travaillent pour des clients variables.

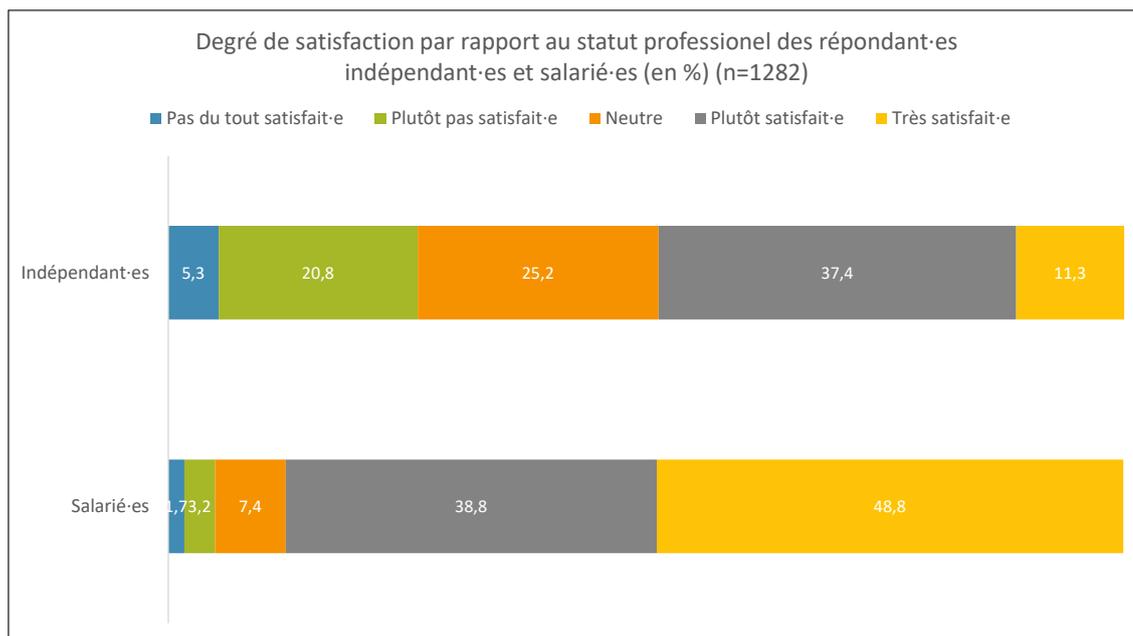
Concernant le statut d'indépendant·e, des disparités apparaissent selon le groupe linguistique : la part des indépendant·es est plus élevée (27,6 %) parmi les répondant·es néerlandophones que parmi les francophones (20,1 %). Ce constat avait également été posé dans l'enquête de 2018 qui comptait 31,2 % d'indépendant·es parmi les néerlandophones et 20,6 %, parmi les francophones.

Par ailleurs, la proportion d'indépendant·es exerçant le journalisme en activité principale est légèrement plus élevée chez les hommes (26,6 %) que chez les femmes (20,0 %). Enfin, tout comme dans les enquêtes précédentes, nous constatons que ce statut apparaît comme une porte d'entrée et de sortie du métier, car il concerne en priorité les journalistes les plus jeunes (26,3 % parmi les 34 ans ou moins) et les plus âgés (28,2 % parmi les plus de 55 ans). En Flandre, la part des indépendant·es parmi les répondant·es de plus de 55 ans est particulièrement élevée (33,2 %) ; elle descend à 22,7 % pour les répondant·es francophones qui ont plus de 55 ans.



Graphique 6 : Statut d'emploi des répondant·es exerçant le journalisme en activité principale par tranche d'âge (en %) (n=1316)

La satisfaction à l'égard du statut diffère de manière significative entre les journalistes salarié·es et indépendant·es. Parmi les journalistes salarié·es, 87,7 % sont satisfait·es ou très satisfait·es de leur statut professionnel ; dans le groupe des indépendant·es, ce pourcentage n'est que de 48,7 %. Notons que la satisfaction à l'égard du statut d'indépendant·e est plus élevée chez les hommes : 52,0 % des répondants indépendants se disent (très) satisfaits de leur statut ; cette proportion tombe à 41,3 % chez les répondantes indépendantes.



Graphique 7 : Degré de satisfaction par rapport au statut professionnel des répondant-es indépendant-es et salarié-es exerçant le journalisme en activité principale (n=1282)

L'enquête révèle que seule la moitié (51,0 %) des journalistes indépendant-es ont choisi de travailler sous ce statut. Parmi celles et ceux qui ont choisi ce statut, la principale raison avancée est de pouvoir de jouir d'une plus grande liberté et autonomie (cette raison est mentionnée par 77 % d'entre elles et eux). Les raisons financières sont davantage citées par les hommes indépendants (22,9 %, contre 10,9 % pour les femmes), tandis que les raisons familiales sont plus fréquentes chez les indépendantes (19,6 %, contre 12,9 % pour les hommes). Une différence intéressante se pose entre les indépendant-es francophones et néerlandophones : davantage de francophones (36,4%) que de néerlandophones (12,5%) ont fait le choix de prendre le statut d'indépendant-es afin de bénéficier de plus de temps libre. En revanche, les indépendant-es néerlandophones mentionnent plus fréquemment des raisons familiales (elles et ils sont 18,8%, pour 7,6% des francophones).

1.5.2 Secteur médiatique

Entreprises médiatiques

La plupart des journalistes de l'enquête travaillent pour une entreprise médiatique privée (71,3 %). Un peu moins d'un quart (23,6 %) des répondant-es travaillent pour le secteur audiovisuel public (VRT ou RTBF). 14,9 % déclarent travailler pour une société à but non lucratif ou une coopérative telle que Doorbraak ou Médor. Les répondant-es francophones sont un peu plus nombreux-ses à travailler pour le secteur audiovisuel public (26,7, pour 21,2 % des néerlandophones), tout comme pour une société à but non lucratif ou une coopérative (19,6 %, pour 11,3 % des répondant-es néerlandophones). En revanche, ils sont moins nombreux-ses à travailler pour une entreprise médiatique privée (65,9 %, pour 75,5 % des journalistes néerlandophones).

Quelques différences apparaissent selon le statut professionnel : les journalistes salarié-es sont proportionnellement plus nombreux-ses à travailler pour l'audiovisuel public (27,1 %, pour 14,7 % des indépendant-es). À l'inverse, la proportion de ceux et celles qui travaillent pour une entreprise privée ou pour une société sans but lucratif/coopérative est plus

élevée chez les indépendant-es (respectivement 89,2 % et 20 % des indépendant-es) que chez les journalistes salarié-es (respectivement 65,5 % et 12,2 %).

Supports médiatiques

Environ deux journalistes sur trois (64,2 %) déclarent contribuer au site web ou à l'application du média pour lequel ils et elles travaillent. Ce résultat est peu surprenant, puisqu'il est de plus en plus courant que les journalistes travaillent sur plusieurs supports. Compte tenu des processus de convergence à l'œuvre dans plusieurs salles de rédaction, de la demande de polyvalence des journalistes pour créer du contenu à destination de plusieurs supports médiatiques, nous nous attendions d'ailleurs à un pourcentage plus élevé. Par ailleurs, un quart (25,6 %) des journalistes déclarent contribuer régulièrement aux plateformes de réseaux sociaux.

Quatre journalistes sur dix (39,6 %) travaillent pour la presse quotidienne. Cette proportion est traditionnellement plus élevée chez les hommes (42,7 %) que chez les femmes (33,9 %). Environ trois journalistes sur dix (29,0 %) contribuent à des hebdomadaires ou à d'autres magazines. Traditionnellement, il s'agit d'un secteur pour lequel le pourcentage de femmes journalistes est un peu plus élevé, et cela se confirme dans les résultats de notre enquête. Alors que 26 % des hommes journalistes déclarent écrire pour un magazine, cette proportion est de 34,7 % pour les femmes.

La télévision et la radio représentent des supports auxquels contribuent régulièrement respectivement 27,2 % et 21,5 % des journalistes. Dans chaque cas, ce pourcentage est plus élevé chez les journalistes francophones (32 % et 26,7 % respectivement) que chez les néerlandophones (23,5 % et 17,5 % respectivement).

	Hommes	Femmes	Ensemble des répondant-es
Site web/application	65,6 %	61,7 %	64,2 %
Presse quotidienne	42,7 %	33,9 %	39,6 %
Hebdomadaires ou autres magazines	26,0 %	34,7 %	29,0 %
Télévision	28,1 %	25,5 %	27,2 %
Réseaux sociaux	26,0 %	24,9 %	25,6 %
Radio	20,3 %	23,8 %	21,5 %
Agence de presse et/ou de photographie	7,7 %	4,6 %	6,6 %
Maison de production	4,3 %	2,3 %	3,5 %
Autres	3,6 %	2,1 %	3,2 %

Tableau 10 : Répartition de l'ensemble des répondant-es, des hommes et des femmes par support médiatique (n=1387). Sur base de la question « À quelle(s) plateforme(s) de l'organisation médiatique pour laquelle vous travaillez contribuez-vous activement et régulièrement (plusieurs réponses possibles) ? »

Concernant les supports médiatiques, des disparités apparaissent selon le statut d'emploi. Les journalistes salarié-es indiquent plus souvent travailler pour la télévision (29,0 %), la radio (25,0 %), le site web ou l'application du média (68,5 %) et les réseaux sociaux (27,8 %) que les journalistes indépendant-es (respectivement 23,4 %, 12,4 %, 54,7 % et 20 %). Inversement, les indépendant-es sont plus nombreux et nombreuses à déclarer travailler pour la presse magazine (46,8 %), pour des maisons de production (8,4 %) ou des agences de presse et/ou de photographies (12,3 %) que les journalistes salarié-es (respectivement 21,9 %, 2,0 % et 5,0 %). Le secteur qui ne montre pas de différence significative entre statut professionnel de salarié-e et d'indépendant-e concernant la presse quotidienne : 39,7 % sont salarié-es et 41,5 % indépendant-es.

	Salarié-es	Indépendant-es
Télévision	29,0 %	23,4 %
Radio	25,0 %	12,4 %
Site web/application	68,5 %	54,7 %
Réseaux sociaux	27,8 %	20,0 %
Presse quotidienne	39,7 %	41,5 %
Hebdomadaires ou autres magazines	21,9 %	46,8 %
Maison de production	2,0 %	8,4 %
Agence de presse et/ou de photographies	5,0 %	12,3 %

Tableau 11 : Répartition des répondant-es salarié-es et indépendant-es par support médiatique (n=1387). Sur base de la question « À quelle(s) plateforme(s) de l'organisation médiatique pour laquelle vous travaillez contribuez-vous activement et régulièrement (plusieurs réponses possibles) ? »

1.5.3 Fonctions

Près de deux répondant-es (63,4 %) sur trois ont déclaré être journaliste, reporter, rédacteur ou rédactrice. La fonction de responsable de rubrique ou d'éditrice/d'éditeur en chef s'applique à 10 % des répondant-es. Les autres fonctions renvoient à des pourcentages inférieurs à 10,0 % : 7,7 % des journalistes de l'enquête sont rédacteur ou rédactrice en chef, 6,5 % sont secrétaires de rédaction ou correcteur/correctrice, 3,3 % sont photographes, etc. (l'ensemble des fonctions sont reprises dans le tableau ci-dessous).

Le poste de secrétaire de rédaction est plus fréquent chez les femmes (9,2 %) que chez les hommes (5,2 %). Cette différence est encore plus prononcée chez les journalistes néerlandophones (6,5 % chez les hommes néerlandophones et 13,6 % chez les femmes néerlandophones). En raison de la sous-représentation des femmes dans le journalisme en Belgique, il est logique que les postes à responsabilités soient davantage occupés par des hommes que par des femmes. Le test statistique réalisé ne conclut pas à une différence significative entre les hommes et les femmes journalistes quant à l'accès à des postes à responsabilités.

Concernant les fonctions professionnelles, notons que la grande majorité des répondant-es (83,9 %) se disent satisfait-es de leur situation.

	Hommes	Femmes	Ensemble des répondant-es
Directeur ou directrice	1,9 %	0,2 %	1,3 %
Rédacteur ou rédactrice en chef/ rédacteur ou rédactrice en chef adjoint/ Manager de projets	7,8 %	7,5 %	7,7 %
Responsable de rubrique/éditeur ou éditrice en chef	10,6 %	8,6 %	10,0 %
Secrétaire de rédaction ou correc- teur/correctrice de texte	5,2 %	9,2 %	6,5 %
Journaliste/ reporter/ rédacteur ou rédactrice (y compris stagiaire)	61,3 %	67,7 %	63,4 %
Correspondant-e	2,7 %	1,0 %	2,2 %
Graphiste, infographiste, dessina- teur ou dessinatrice	0,4 %	0,4 %	0,4 %
Caméraman / camérawoman	2,0 %	0,0 %	1,3 %
Photographe	4,1 %	1,7 %	3,3 %
Réalisateur ou réalisatrice	1,3 %	0,6 %	1,1 %
Community manager	0,3 %	0,2 %	0,3 %
Autres fonctions	2,4 %	2,7 %	2,5 %

Tableau 12 : Répartition de l'ensemble des répondant-es, des hommes et des femmes par fonction professionnelle (n=1391). Sur base de la question « Quelle fonction occupez-vous au sein du média où vous travaillez actuellement ? Si vous occupez plus d'une fonction, veuillez indiquer celle à laquelle vous consacrez le plus de temps. »

1.5.4 Spécialisations

La grande majorité (79,3 %) des répondant-es indiquent avoir une spécialisation dans au moins un domaine d'actualité. Les spécialisations les plus fréquemment mentionnées sont la société (18,7 %), l'actualité régionale (18,2 %), la culture (17,9 %), la politique (15,9 %), l'actualité nationale (15,4 %) et l'actualité internationale et européenne (15,3 %). Un journaliste sur cinq (20,7 %) se considère comme un généraliste, sans domaine de spécialisation, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux données de 2013 (18 %) et de 2018 (16 %). La diminution du nombre de profils spécialisés dans les salles de rédaction s'inscrit, dans la littérature, dans une logique d'économie ou d'efficacité, où moins de journalistes doivent suivre davantage de sujets différents¹⁵.

Tout comme dans les enquêtes précédentes, nos résultats mettent en évidence des domaines de spécialisation genrés, qui viennent ainsi rejoindre les conclusions de nombreuses études sur les femmes journalistes et la persistance de formes de ségrégations horizontales au sein des rédactions¹⁶. Ainsi, un quart des répondantes (25,8 %) ont indiqué la « Société » comme domaine de spécialisation, pour 14,8 % des hommes interrogés. Les femmes journalistes sont également plus nombreuses à indiquer des domaines de spécialisation relevant de « soft news », tels que la politique sociale (11 % pour 8,1 % des répondants), la santé (13,5 % pour 5 % des répondants), le mode de vie (12,9 % 3,4 % des répondants) et l'éducation (6,3 % pour 4,5 % des répondants).

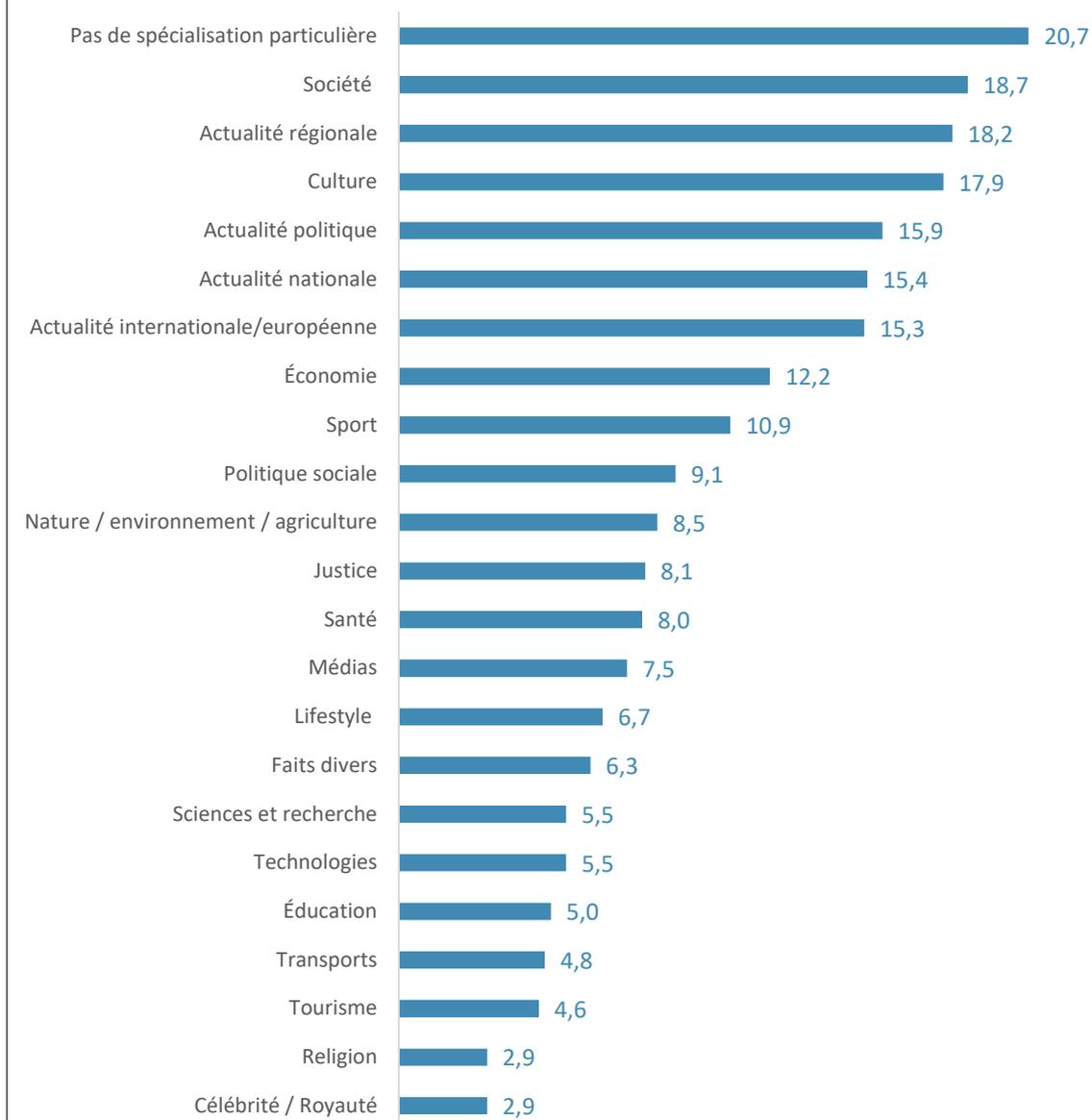
La politique et l'économie, souvent encore considérées comme des spécialisations valorisées, représentent un domaine de spécialisation plus masculin. 18,6 % des hommes interrogés ont coché « Politique » comme domaine de spécialisation, pour seulement 10,8 % des journalistes femmes. Pour le domaine de l'économie, les chiffres sont respectivement de 14,3 % et 8,1 %. Ces différences sont statistiquement significatives. Les journalistes masculins sont aussi traditionnellement surreprésentés dans les informations sportives (14,8 % contre 3,5 % de femmes), ainsi que dans les informations sur la technologie (6,9 % contre 2,9 %), les médias (8,8 % contre 5,2 %) et les transports (6,2 % contre 2,3 %).

Le déclin de l'information régionale se poursuit. Alors que 25 % des journalistes indiquaient se spécialiser dans l'information régionale en 2013 et 23 % en 2018, seules 18,2 % des journalistes se disent spécialisées dans l'information régionale en 2023. Cette tendance à la baisse confirme que l'information régionale reste sous pression dans de nombreux organes de presse, en particulier en Flandre, où 15 % des journalistes seulement déclarent encore se spécialiser dans ce domaine (contre 22,3 % en Belgique francophone). L'information culturelle et la société sont également plus souvent des spécialisations des journalistes francophones (23,4 % pour la culture ; 28,4 % pour la société) que des journalistes néerlandophones (13,7 % pour la culture ; 11,2 % pour la société).

15 Van Leuven, S., Vanhaelewyn, B., & Raeymaeckers, K. (2021). *From one division of labor to the other: The relation between beat reporting, freelancing, and journalistic autonomy*. *Journalism Practice*, 15(9), 1203-1221.

16 Damian-Gaillard, B., Frisque, C., & Saitta, E. (2009). *Le journalisme au prisme du genre: une problématique féconde*. *Questions de communication*, 15, 175-201. doi.org/10.4000/questionsdecommunication.544 ; Nilsson, M. L. (2010). "Thinkings" and "doings" of gender: Gendering processes in Swedish television news production. *Journalism Practice*, 4(1), 1-16.

Domaines de spécialisation (en %) (n=1393)



Graphique 8 : domaines de spécialisation (n=1393)

2 COMMENT TRAVAILLENT LES JOURNALISTES ?

Ce second chapitre détaille deux éléments centraux : d'une part, les vécus et les représentations de l'organisation du travail, et d'autre part, le rapport que les journalistes se construisent avec les sources.

2.1 Organisation du travail, rémunération et satisfaction professionnelle

Les conditions de travail dans le journalisme ont changé ces dernières années. Les questions suivantes portent sur l'organisation du travail et l'opinion des journalistes sur certains aspects et tendances du métier. Le premier point s'attarde sur les revenus des journalistes tels qu'ils et elles les ont déclarés. L'analyse décrit ensuite les lieux de travail majoritaires des journalistes, leur degré de satisfaction à l'égard de différents aspects du métier et de perception de leur autonomie et enfin, les représentations qu'elles et ils se font des tendances qui traversent aujourd'hui le journalisme.

2.1.1 Les revenus des journalistes

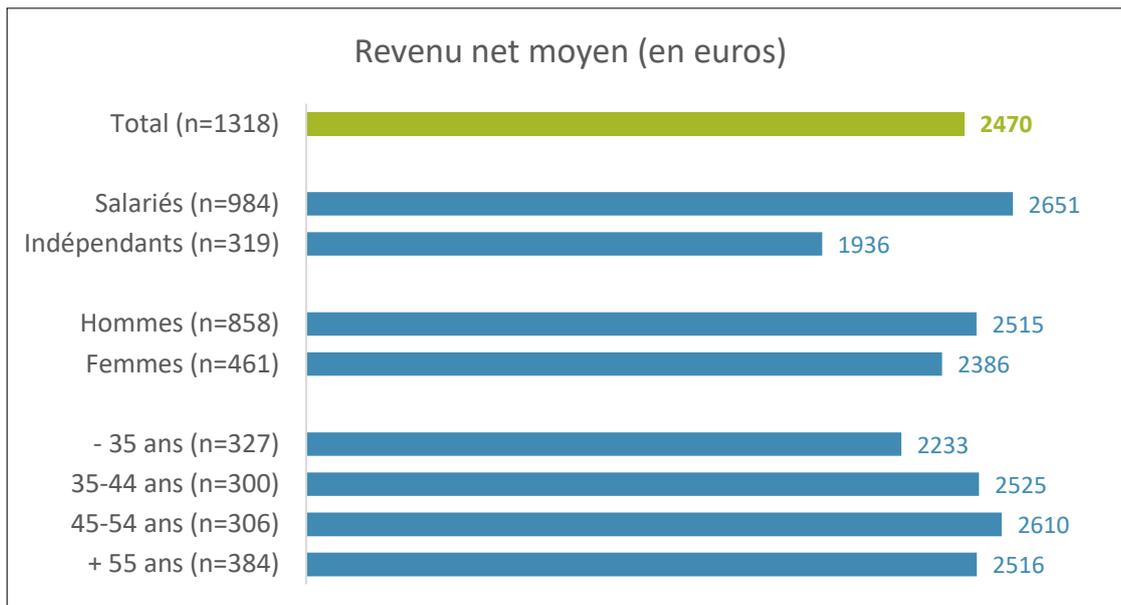
Les journalistes belges gagnent en moyenne un peu moins de 2 500 euros nets par mois. En effet, le revenu net moyen approximatif¹⁷, calculé sur la base des déclarations des journalistes interrogés et qui pratiquent le journalisme comme activité principale¹⁸, se situe aux alentours de 2 470 euros par mois. Ce chiffre représente une augmentation de 129 euros (+5,5 %) par rapport au revenu moyen de l'enquête de 2018. Cette progression est toutefois inférieure à l'évolution de l'indice des prix à la consommation au cours de ces cinq années (+6,34 % entre nos deux enquêtes)¹⁹.

Près d'une journaliste sur dix (9,0 %) déclare gagner un revenu inférieur à 1 500 euros nets ; 13,9 % présentent un revenu inférieur à 1 750 euros nets. Un-e répondant-e sur cinq (20,7 %) a indiqué toucher moins de 2 000 euros nets par mois. Elles et ils sont 11,6 % à gagner entre 2 000 et 2 249 euros nets, 13,6 % entre 2 250 et 2 499 euros nets, 11,1 % entre 2 500 et 2 749 euros nets et 13,1 % entre 2 750 et 2 999 euros nets. La tranche de revenu la plus représentée est celle des revenus équivalents ou supérieurs à 3 000 euros nets : elle concerne près de 30 % des répondant-es (29,7 %).

17 La question du revenu des journalistes a été abordée avec des tranches de revenu. Nous avons pris la valeur centrale de chacune de ces tranches afin d'obtenir un revenu net moyen et médian approximatif.

18 Pour cette analyse, il nous a semblé nécessaire de ne pas prendre en compte les répondant-es exerçant le métier uniquement en activité complémentaire, les personnes à la retraite et toujours actives ou actuellement au chômage. Cette analyse se base donc sur un effectif de 1332 journalistes.

19 L'évolution de l'indice des prix à la consommation peut être consultée sur STATBEL, disponible sur statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indice-des-prix-la-consommation.



Graphique 9 : Revenu net moyen des répondant-es exerçant le journalisme en activité principale (en euros)

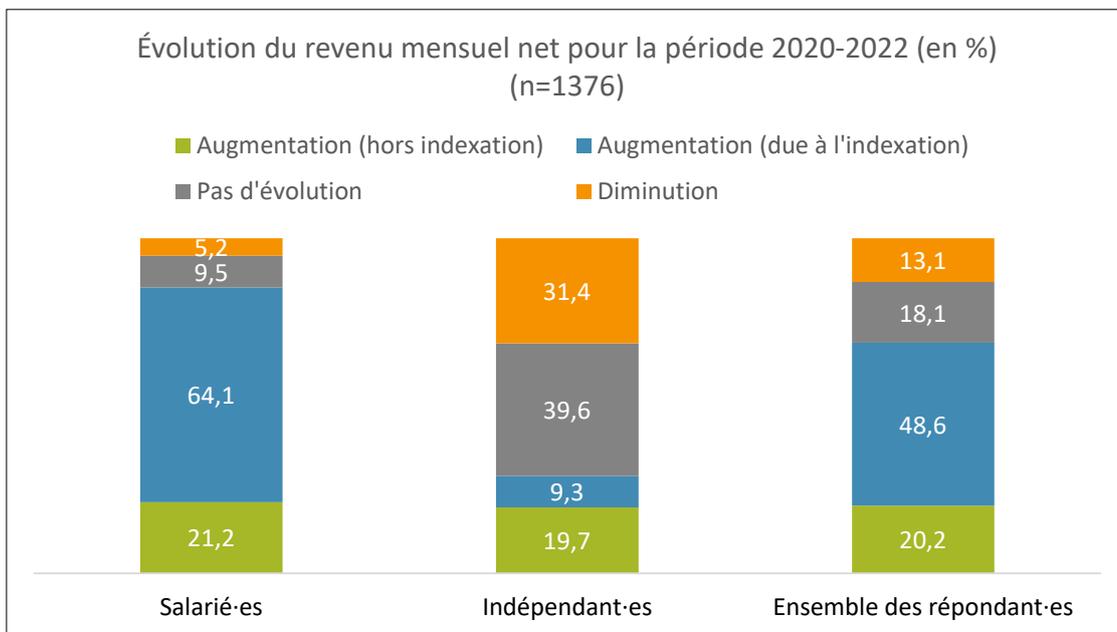
L'enquête confirme à nouveau que les revenus présentent de fortes disparités selon le statut professionnel : ainsi, le revenu moyen des salarié-es s'élève à 2 651 euros net par mois alors que celui des indépendant-es est de 1 936 euros, soit un écart de 715 euros. Un-e journaliste salarié-e touche un peu plus d'un tiers (36,9 %) de plus qu'un-e journaliste indépendant-e. Nous remarquons que l'écart de revenu selon le statut professionnel était de moindre ampleur dans l'enquête de 2018 (il était de 23,6 %). L'écart de rémunération entre les salarié-es et les indépendant-es s'est très certainement creusé en raison du fait que les tarifs des indépendant-es n'ont pas été ajustés pour nombre d'entre elles et eux, tandis que des salarié-es ont eu droit à l'indexation salariale.

Par ailleurs, notre enquête révèle encore des disparités entre les revenus des hommes et des femmes : le revenu net moyen des femmes étant de 2 386 euros et celui des hommes de 2 515 euros, soit une différence de 129 euros. Le revenu moyen d'un homme journaliste est donc de 5,41 % supérieur à celui d'une femme journaliste. Toutefois, il est important de noter que cette disparité est plus faible que celle observée en 2013 et en 2018, lors des précédentes vagues de l'enquête : à titre indicatif, dans l'enquête de 2018, le revenu moyen des hommes était de 13,6 % supérieur à celui des femmes. Nous pourrions donc penser que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes journalistes s'est réduit en cinq ans, mais ce serait tirer une conclusion un peu trop hâtive : en effet, si on regarde l'écart entre les revenus médians (contrairement aux revenus moyens, les revenus médians présentent l'avantage de ne pas être influencés par des valeurs extrêmes) des hommes et des femmes, nous constatons qu'il est identique en 2018 et en 2023.

Enfin, concernant le revenu selon les tranches d'âge, mentionnons qu'il progresse inmanquablement avec les années, même si l'on constate que le revenu moyen des journalistes de 45 à 54 ans est légèrement supérieur à celui de leurs aîné-es. Le revenu net approximatif est de 2 233 euros pour les journalistes âgé-es de moins de 35 ans, 2 525 pour les 35-44 ans, 2 610 euros pour les 45-54 ans et 2 516 euros pour la tranche d'âge des 55 ans et plus.

Encouragé-es à préciser leurs réponses, les journalistes ont témoigné au sujet de la variation de leur rémunération sur la période 2020-2022. Près de la moitié des répondant-es (48,6 %) ont indiqué que leur revenu mensuel net avait augmenté au cours de la période 2020-2022 mais uniquement en raison de l'indexation. Un-e répondant-e sur cinq (20,2 %) a connu une augmentation de son revenu mensuel en dehors de l'indexation des salaires. Par contre, ils

et elles sont tout de même nombreux et nombreuses à déclarer que leur revenu mensuel n'a pas évolué au cours de cette période (18,1 %) ou qu'il a diminué (13,1 %). Nous constatons ici encore des différences significatives en fonction du statut professionnel. Alors que la majorité des journalistes salarié-es déclarent que leur revenu net mensuel a augmenté au cours des trois dernières années (64,1 % uniquement en raison de l'indexation et 21,2 % indépendamment de l'indexation), la majorité des indépendant-es indiquent que leur rémunération est restée la même (39,6 %) ou a diminué (31,4 %) au cours de la même période.



Graphique 10 : Évolution du revenu mensuel net au cours de la période 2020-2022, selon le statut professionnel et pour l'ensemble des répondant-es (n=1376)

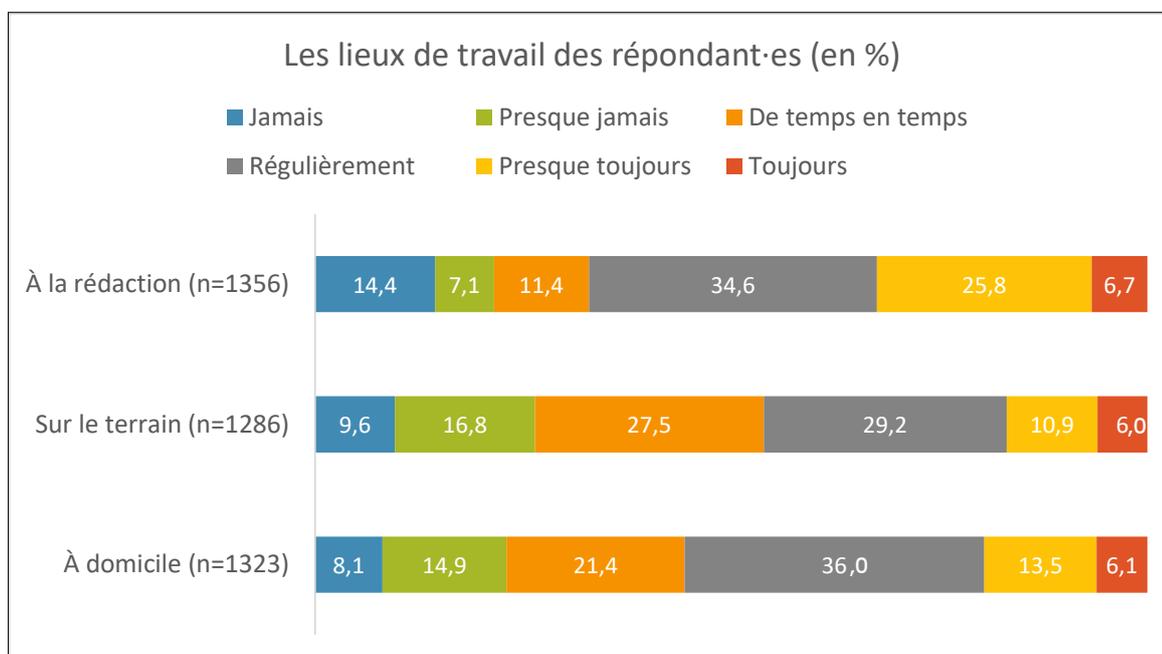
389 journalistes ont proposé une explication à ces variations de revenus. Plusieurs raisons sont avancées. La raison la plus fréquemment énoncée pour expliquer l'augmentation de la rémunération est liée à l'indexation, mais aussi à l'échelle barémique reposant sur l'ancienneté. Certains commentaires pointent les augmentations presque automatiques et peu conséquentes au final : les barèmes sont ajustés, les journalistes peuvent en changer suite à une bonne évaluation. Par ailleurs, certaines entreprises médiatiques n'indexent pas les salaires, et ces ajustements ne concernent généralement pas les journalistes indépendant-es. Ceci est également confirmé par les données de cette enquête : alors que 64,1 % des journalistes salarié-es indiquent que leur revenu a augmenté grâce à l'indexation, ce n'est le cas que de 9,3 % des indépendant-es (cf. supra). La seconde raison évoquée par les journalistes est l'augmentation de prestations de la part de leur employeur. Des indemnités journalières peuvent avoir été augmentées, des négociations du ou de la journaliste ont été entreprises pour des augmentations de salaire, plusieurs ont été augmenté-es, car elles et ils souhaitaient quitter leur emploi ou avaient été sollicité-es par d'autres médias et leur augmentation a été posée comme condition pour rester dans leur emploi. Pour les pigistes, l'augmentation renvoie évidemment à la diversification du nombre de clients, ou encore à la négociation à la hausse de leurs prestations. Ces hausses de revenus sont couplées avec une augmentation du temps de travail à prester. Beaucoup de journalistes racontent gagner plus, car elles et ils travaillent aussi plus. La troisième raison majeure pour expliquer les variations de revenus concerne le changement de fonction ou de statut. La covid-19 est la quatrième raison énoncée par les répondant-es pour expliquer leur variation de revenus. Certains médias rencontrent des difficultés d'ordre économique qui ont des conséquences sur le recours aux pigistes, la pagination du journal et donc l'espace possible de rédaction, ou encore leur appui aux reportages extérieurs. La cinquième raison relève plutôt des fluctuations de carrière. La mobilité professionnelle des journalistes les amène à avoir des

revenus plus ou moins importants selon les moments. Notre question portait sur la période vécue par les journalistes depuis 2020.

2.1.2 Les lieux de travail²⁰

La salle de rédaction reste le lieu de travail principal pour les journalistes de l'enquête. 6,7 % y travaillent toujours, 25,8 % presque toujours et 34,6 % régulièrement. Additionnés, ces pourcentages indiquent que 67,1 % des répondant-es continuent à avoir la salle de rédaction comme espace central de travail. Au contraire, 14,4 % des journalistes ayant répondu indiquent ne jamais travailler depuis cet espace.

Le terrain représente toujours un lieu de travail important. 46,1 % des journalistes précisent qu'ils et elles y travaillent toujours (6 %), presque toujours (10,9 %) et régulièrement (29,2 %). Pourtant, la fréquentation du terrain est un indicateur qui montre une très forte baisse. En 2018, ils et elles étaient 42,5 % à déclarer aller sur le terrain toujours ou presque, alors qu'en 2023, seul-es 16,9 % l'indiquent. Près d'un-e répondant-e sur cinq (19,6 %) ayant répondu travailler toujours ou presque en télétravail.



Graphique 11 : Fréquence du travail à la rédaction (n=1356), sur le terrain (n=1286) et depuis le domicile (n=1323)

L'importance du travail sur le terrain varie selon le statut professionnel : près d'un tiers (31,4 %) des répondant-es indépendant-es travaillent toujours ou presque sur le terrain, tandis que ce pourcentage diminue à 11,2 % pour les salarié-es. Par ailleurs, sans grande surprise, les indépendant-es travaillent souvent de chez elles et eux : 42,8 % le font toujours ou presque, 26,1 % le font régulièrement. Tandis que seul-e un-e journaliste salarié-e sur dix (9,9 %) indique faire toujours ou presque du télétravail. Notons qu'elles et ils sont tout de même 39,6 % à déclarer le faire régulièrement.

²⁰ Les résultats ne peuvent pas être comparés avec 2018, car les options de réponses étaient différentes.

Enfin, une différence apparaît également entre les journalistes néerlandophones et francophones : 38,6 % des répondant-es francophones indiquent travailler toujours (ou presque) depuis la rédaction, pour 27,8 % des néerlandophones.

2.1.3 La satisfaction au travail

Dans l'ensemble, les journalistes se disent plutôt satisfait-es de leur profession, tant du point de vue du prestige, de l'engagement social, de la créativité, de la diversité des contacts que du défi intellectuel. Les trois sources de satisfaction les plus importantes relèvent de la variété des contenus, du défi intellectuel et de la liberté individuelle que représente le métier (avec respectivement 83,3 %, 82,8 % et 79,4 % de journalistes se déclarant plutôt satisfait-es et très satisfait-es). En revanche, la pression au travail est un élément qui divise les journalistes. Leurs opinions sont très partagées : 34,5 % sont plutôt et pas du tout satisfait-es et 32 % plutôt ou très satisfait-es. Les opportunités de promotion montrent aussi des réponses plutôt neutres (44,3 %) ou de l'ordre de l'insatisfaction (36,1 % plutôt et pas du tout satisfait-es). Les journalistes sont par ailleurs en nombre à rester neutres concernant les possibilités de spécialisation (45,1 % d'entre eux et elles).

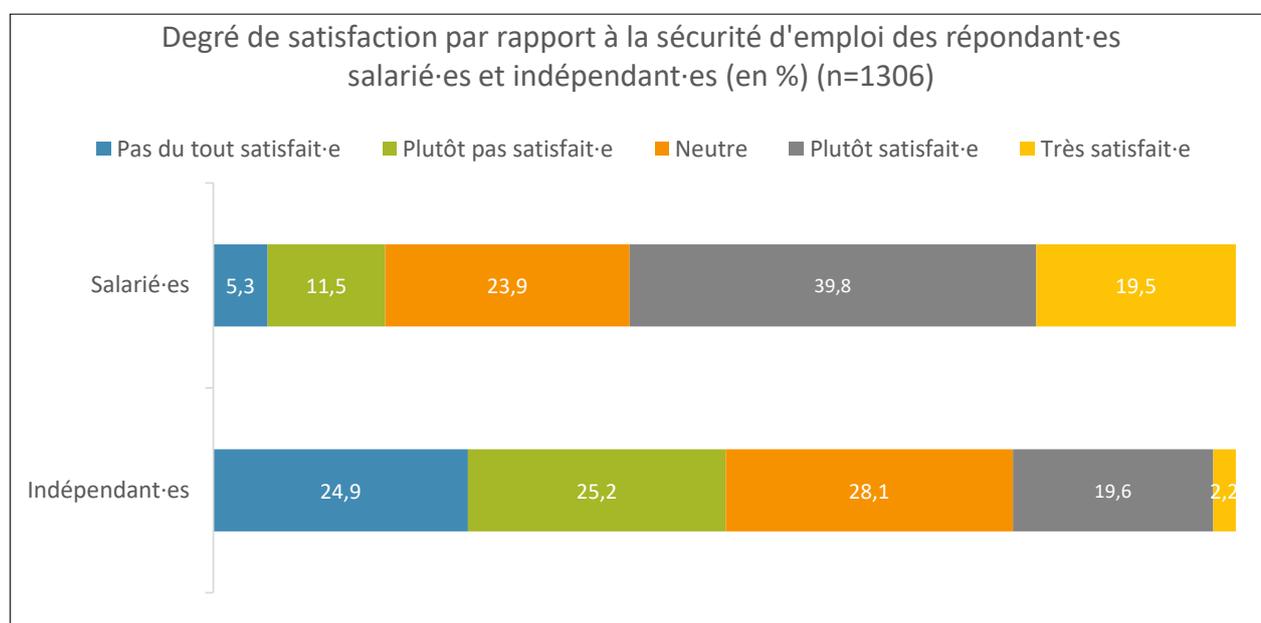
	Pas du tout satisfait-e	Plutôt pas satisfait-e	Neutre	Plutôt satisfait-e	Très satisfait-e
Variété (des contenus) (n=1383)	0,5 %	4,7 %	11,6 %	54,8 %	28,5 %
Défi intellectuel (n=1383)	0,8 %	3,5 %	12,9 %	56,2 %	26,6 %
Liberté individuelle (n=1389)	1,1 %	5 %	14,6 %	55 %	24,4 %
Diversité des contacts (n=1387)	0,5 %	3,8 %	16,3 %	53,4 %	25,9 %
Créativité (n=1388)	1,4 %	6,4 %	16,9 %	59,8 %	15,4 %
Engagement social/sociétal (n=1383)	1,2 %	6,3 %	30,3 %	51,9 %	10,3 %
Prestige social (n=1386)	1,2 %	6,9 %	34,2 %	49,1 %	8,6 %
Prestige au sein de la profession (n=1389)	1,8 %	8,2 %	38,8 %	44,7 %	6,6 %
Revenus (n=1381)	9 %	17,3 %	22,3 %	43,4 %	8 %
Heures de travail (n=1383)	3,8 %	18,3 %	27,8 %	41,5 %	8,6 %
Sécurité de l'emploi (n=1380)	10,5 %	15 %	25,6 %	34 %	14,9 %
Possibilités de spécialisation (n=1371)	3,6 %	12,8 %	45,1 %	31,8 %	6,7 %
Pression du travail (n=1383)	6,3 %	28,2 %	33,5 %	27,2 %	4,8 %
Opportunités de promotion (n=1380)	13,5 %	22,6 %	44,3 %	17,4 %	2,3 %

Tableau 13 : Degré de satisfaction des répondant-es à l'égard de différents aspects du métier et de l'activité de journaliste

Quelques différences sont observées entre les hommes et les femmes concernant la satisfaction au travail. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être plutôt ou très satisfaites de la liberté individuelle entourant le métier de journaliste (elles sont 73,6 % à l'être pour 82,4 % des hommes), de leur revenu professionnel (elles sont 45,8 % à l'être pour 54,4 % des hommes), et du prestige professionnel apporté par la profession (elles sont 48,6 % à l'être pour 52,6 % des hommes). Les femmes sont ainsi généralement moins satisfaites que les hommes en ce qui concerne plusieurs aspects de leur travail. Nous le remarquons également concernant les deux grands points d'insatisfaction relevés dans notre enquête, les opportunités de promotion et la pression au travail. Une femme sur quatre se

dit insatisfaite de la pression rencontrée dans son travail (42,8 %) et de ses opportunités de promotion (45,3 %) pour un peu moins d'un tiers des hommes (30,2 % se disent insatisfaits à l'égard de leur pression au travail et 31,1 %, à l'égard de leurs opportunités de promotion).

Sans surprise, l'analyse révèle également de grandes différences entre les journalistes salariées et indépendantes à l'égard de la satisfaction vis-à-vis de leurs conditions d'emploi: près de 60 % des répondantes salariées se disent satisfaites de leur sécurité d'emploi (59,3 %) et de leur revenu professionnel (60,3 %) ; tandis que seule une indépendante sur cinq dit être satisfait-e de sa sécurité d'emploi (21,8 %) et moins d'une indépendante sur trois, de son revenu professionnel (29,4 %). Comme le montre le graphique ci-dessous, la moitié des répondantes indépendantes sont insatisfaits de ces deux aspects de leur situation professionnelle (50,1 % sont insatisfaites de leur sécurité d'emploi et 48,9 %, de leur revenu). Ils et elles sont également plus nombreux et nombreuses à marquer de l'insatisfaction envers leurs opportunités de promotion (47,4 % sont insatisfaites, pour 32,7 % des salariées).



Graphique 12 : Degré de satisfaction par rapport à la sécurité d'emploi selon le statut professionnel

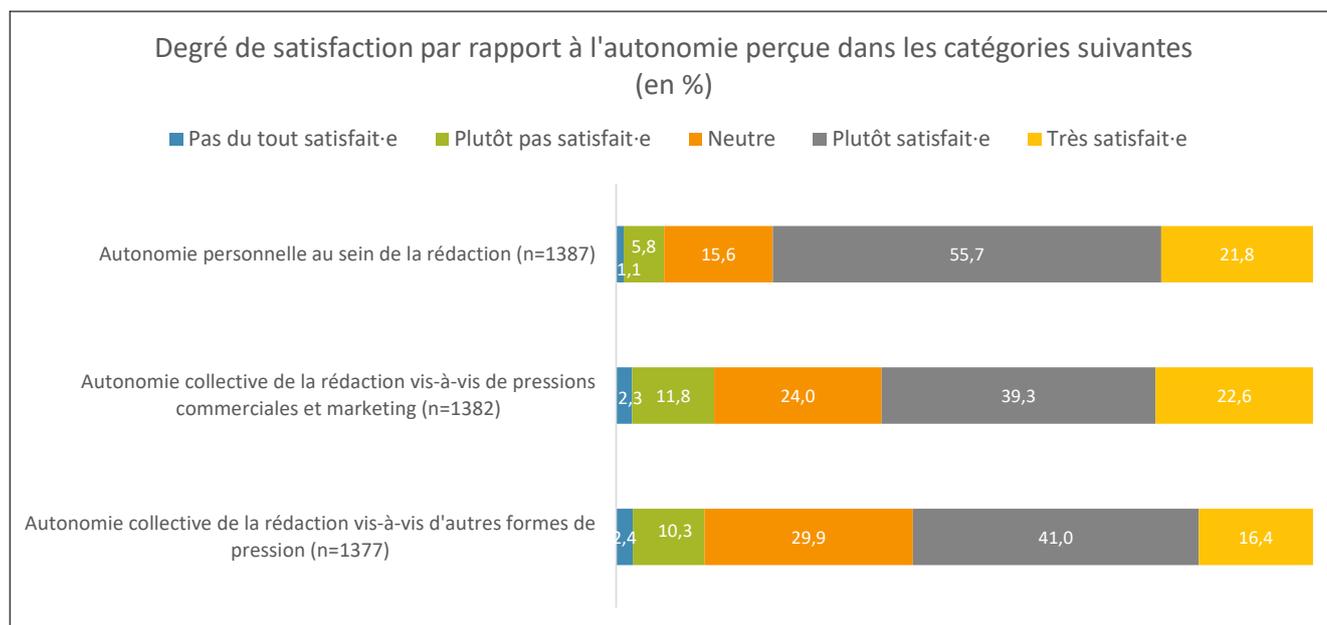
En revanche, la satisfaction des répondantes indépendantes est un peu plus marquée que celle des salariées en ce qui concerne la liberté individuelle (elles et ils sont 85,4 % à l'être, pour 76,6 % des salariées), la créativité (83,2 % à l'être pour 71,6 % des salariées) et la diversité des contacts (84,1 % pour 77,6 des salariées) que procure le métier. Enfin, concernant la pression au travail, notons que les répondantes salariées sont un peu plus nombreux et nombreuses à se dire insatisfaites : elles et ils sont près d'un tiers (31,7 %), pour 27,0 % des indépendantes.

On observe en outre quelques différences selon l'âge des répondantes : les journalistes les plus jeunes sont proportionnellement un peu plus nombreux et nombreuses à être satisfaites de l'engagement social et sociétal attribué au métier (cela concerne 67,1 % des moins de 35 ans, 62,5 % des 35-44 ans, 59,8 % des 45-54 ans et 59,5 % des plus de 55 ans). Les plus jeunes journalistes sont également celles et ceux qui font part de la plus grande insatisfaction à l'égard de leur pression de travail : ainsi, parmi les moins de 35 ans, elles et ils sont 40,6 % à se dire insatisfaites, pour un tiers des 35-44 ans (33,8 %), 38,1 % des 45-54 ans et un peu plus d'un quart des répondantes âgées de plus de 55 ans (27,7 %).

Enfin, une disparité intéressante est observée selon le groupe linguistique concernant la satisfaction à l'égard du prestige professionnel : près de 60 % (59,3 %) des répondant-es néerlandophones estiment être satisfait-es du prestige lié au métier de journaliste ; ce pourcentage diminue à 40,8 % pour les répondants francophones.

2.1.4 L'autonomie des journalistes

Les journalistes ont exprimé une certaine satisfaction vis-à-vis de leur autonomie. Leur sentiment d'autonomie professionnelle au sein de la rédaction est d'ailleurs le ressenti le plus fort : 77,5 % d'entre eux et elles en témoignent (55,7 % sont plutôt satisfait-es et 21,8 % très satisfait-es). L'autonomie collective de la rédaction vis-à-vis des pressions commerciales et marketing ou d'autres formes de pression soulève aussi une vraie satisfaction pour, respectivement, 61,9 % et 57,4 % des journalistes de l'étude.



Graphique 13 : Degré de satisfaction par rapport à sa propre autonomie au sein de la rédaction, à l'autonomie collective de la rédaction vis-à-vis de pressions commerciales et marketing ou d'autres formes de pression

À nouveau, le degré de satisfaction des hommes est globalement supérieur à celui des femmes : ainsi, près de deux tiers des hommes (64,7 %) se disent satisfaits de l'autonomie de leur rédaction à l'égard des pressions commerciales et marketing, pour un peu plus de la moitié des répondantes (56,4 %) ; un peu plus de 60 % des hommes (61,4 %) sont également satisfaits de l'autonomie de leur rédaction vis-à-vis des autres formes de pression, pour une femme sur deux (49,7 %).

L'autonomie au sein de la rédaction a permis à 64 journalistes de préciser un peu leur pensée. Et majoritairement, cette autonomie dans la salle de rédaction est liée aux possibilités de choix et de traitement des sujets. Cependant, les positions exprimées par les journalistes sont très contrastées : de l'expression de la liberté totale à la critique de l'autoritarisme de la hiérarchie. Les journalistes racontent avant tout la manière dont les sujets sont choisis, dont leurs propositions sont accueillies, et/ou de la nécessité de répondre aux attentes énoncées directement par les supérieur-es ou lors de la conférence de rédaction. Les commentaires (43) laissés concernent également l'autonomie collective de la rédaction vis-à-vis des pressions commerciales et du marketing. Ici aussi les positions sont très contrastées avec des témoignages d'autonomie complète ou de soumissions aux logiques économiques et publicitaires. Les autres formes de pression (61 commentaires) relèvent de la pression du temps, de l'environnement économique, de la concurrence avec d'autres

médias, de la dépendance aux algorithmes. Elles concernent aussi le rapport aux sources, notamment avec le monde politique, mais aussi plus généralement avec les universités, les institutions, les lobbies, les attachés de presse ou les mondes du sport.

Par rapport à 2018, le ressenti d'autonomie est relativement stable chez les journalistes tant pour leur autonomie individuelle que collective.

2.1.5 Un métier en évolution : pour quelles représentations ?

Invité-es à se positionner par rapport à des tendances réelles ou supposées qui qualifieraient actuellement leur métier de journalistes, les répondant-es se sont montré-es plutôt en accord avec l'ensemble des propositions liées à l'augmentation de la pression au travail (67,1 % sont plutôt ou tout à fait d'accord), à l'impression de fragilité de la sécurité d'emploi (57,8 % sont plutôt ou tout à fait d'accord), à l'augmentation de la charge de travail ces dernières années (71,5 % sont plutôt ou tout à fait d'accord), à l'influence des mesures d'audience sur le travail (56,1 % sont plutôt ou tout à fait d'accord), à la nécessité de lutter contre les fake news (59,4 % sont plutôt ou tout à fait d'accord), ou encore au renforcement de la diversité dans l'information (61,2 % sont plutôt ou tout à fait d'accord). En 2018, les réponses montraient une plus grande inquiétude : à l'époque, 83,7 % des journalistes avaient répondu avoir vu leur charge de travail augmenter les dernières années, 86,2 % pensaient que la sécurité d'emploi dans le journalisme ne ferait que diminuer à l'avenir. Une différence entre les deux enquêtes apparaît aussi sur l'assertion « Les journalistes les plus âgé-es sont poussé-es à quitter leur emploi », présentée cette année-ci uniquement aux répondant-es francophones. En 2018, les répondant-es francophones étaient 63,8 % à le penser, contre 38,3 % en 2023.

Trois items provoquent cependant une réaction plus neutre sur les questions de vie familiale : plus d'un tiers des journalistes ont coché la réponse « Neutre » aux énoncés concernant la difficile conciliation du métier avec la vie familiale, l'impact de la parentalité sur les carrières ou la pression subie par les seniors en fin de carrière. Néanmoins, elles et ils restent majoritairement plutôt ou tout à fait en accord avec l'expression de difficultés liées à la conciliation avec une vie parentale et aux conséquences professionnelles de la parentalité sur les carrières. L'enjeu relatif à la conciliation vie professionnelle et vie familiale continue à inquiéter près de la moitié des journalistes. En 2018, elles et ils étaient 47,9 % à considérer qu'une vie familiale était difficilement conciliable avec le métier ; elles et ils le pensent à 48,1 % en 2023.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
« Ma pression au travail a augmenté ces dernières années » (n=1381)	1,6 %	10,0 %	21,3 %	44,0 %	23,1 %
« Ma sécurité d'emploi dans le journalisme va diminuer à l'avenir » (n=1383)	2,6 %	15,9 %	23,6 %	40,5 %	17,3 %
« Ma charge de travail a augmenté ces dernières années » (n=1377)	1,0 %	8,4 %	19,0 %	44,7 %	26,8 %
« L'influence des mesures d'audience sur mon travail quotidien de journaliste est croissante » (n=1379)	4,1 %	12,8 %	27,0 %	37,8 %	18,3 %
« La lutte contre les fake news et la désinformation prend de plus en plus d'importance dans mon rôle de journaliste » (n=1383)	1,7 %	8,6 %	30,2 %	44,2 %	15,2 %
« Le renforcement de la diversité dans le traitement médiatique prend de plus en plus d'importance dans mon travail de journaliste » (n=1380)	1,8 %	7,6 %	29,4 %	43,5 %	17,7 %
« Être journaliste est difficile à concilier avec une vie parentale » (n=1381)	2,9 %	13,9 %	35,1 %	34,3	13,8 %
« Avoir ou non des enfants a un impact sur les possibilités de carrière dans le journalisme » (n=1381)	3,5 %	15,2 %	36,8 %	31,7 %	12,8 %
« Les journalistes les plus âgé-e-s sont poussé-e-s à quitter leur emploi » (n=600*)	6,2 %	20,0 %	35,5 %	26,1 %	12,2 %

Tableau 14 : Degré d'accord des répondant-es à l'égard de différentes propositions concernant le métier et son évolution (en %)

* Cette proposition était uniquement présente dans le questionnaire destiné aux journalistes francophones.

Des disparités liées au genre sont observées parmi nos répondant-es concernant la perception à l'égard de différents aspects de leurs conditions d'emploi et de travail. Si nous devions résumer, nous pourrions dire que les femmes journalistes sont dans l'ensemble légèrement plus pessimistes ou plus négatives que les hommes vis-à-vis de ces conditions : ainsi, elles sont plus nombreuses à estimer que leur pression au travail a augmenté ces dernières années (elles sont 71,0 % à le penser pour 65,0 % des hommes), que leur charge de travail a également augmenté ces dernières années (elles sont 75,1 % à le penser pour 69,6 % des hommes) et, enfin, que leur sécurité d'emploi dans le journalisme va diminuer à l'avenir (elles sont 61,9 % à le penser, pour 55,8 % des hommes).

Concernant la perception des répondant-es à l'égard de certains rôles professionnels, notons également que les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à estimer que la lutte contre les fake news et la désinformation prend de plus en plus d'importance dans leur rôle de journalistes (elles sont 63,5 % à le penser, pour 57,3 % des hommes). La disparité selon le genre se creuse encore nettement concernant la proposition

selon laquelle le renforcement de la diversité dans le traitement médiatique prend de plus en plus d'importance dans leur travail de journalistes (les femmes sont 69,8 % à le penser pour 56,4 % des hommes).

Enfin, si dans leur ensemble, les répondant-es sont nombreux et nombreuses à estimer que le métier est difficile à concilier avec une vie parentale, cette difficulté est ressentie par un plus grand nombre de femmes que d'hommes : plus de la moitié (53,7 %) des femmes le pensent, pour 45,2 % des hommes. En outre, une différence nettement plus importante s'observe entre les hommes et les femmes concernant la perception de l'impact de la parentalité sur les possibilités de carrière : les femmes sont 57,1 % à penser que la parentalité a un impact sur la carrière, pour un peu plus d'un tiers des hommes (37,8 %).

Des disparités liées au statut professionnel sont également identifiées concernant l'emploi et le travail : les répondant-es salarié-es sont plus nombreux et nombreuses à estimer que leur pression au travail a augmenté ces dernières années (elles et ils sont 73,8 % à le penser, pour 52,7 % des indépendant-es), tout comme leur charge de travail (elles et ils sont 79,2 % à le penser, pour 57,7 % des indépendant-es) et que l'influence des mesures d'audience sur leur travail quotidien de journaliste a progressé (elles et ils sont 60,2 % à le penser, pour 48,3 % des indépendant-es). Par contre, les répondant-es indépendant-es sont plus nombreux à être pessimistes concernant l'évolution de la sécurité d'emploi (elles et ils sont 63,8 %, pour 56,3 % des salarié-es).

Concernant les rôles professionnels, les salarié-es sont 63,0 % à estimer que la lutte contre les fake news devient plus importante dans leur quotidien professionnel pour la moitié des indépendant-es (49,7 %). Nous retrouvons un résultat proche concernant le renforcement de la diversité dans le traitement médiatique (les salarié-es sont 63,7 % à estimer que ce rôle prend de l'ampleur, pour 54,4 % des indépendant-es).

Par ailleurs, des disparités apparaissent entre les différentes tranches d'âge concernant les conditions d'emploi : tout d'abord, les journalistes plus âgé-es sont davantage à être d'accord avec l'affirmation «Ma sécurité d'emploi va diminuer à l'avenir» : elles et ils sont 48,5 % parmi les moins de 35 ans, 59,6 % parmi les 35-44 ans, 66,0 % parmi les 45-54 ans et 57,9 % parmi les plus de 55 ans. Le même constat se pose concernant l'affirmation selon laquelle les journalistes les plus âgé-es sont poussé-es à quitter leur emploi (pour rappel, cette proposition était uniquement présente dans le questionnaire francophone) : seule une répondant-e francophone sur cinq (21,3 %) est d'accord avec cette proposition parmi les moins de 35 ans, pour un tiers des 35-44 ans (33,3 %) et 40,0 % des 45-54 ans. Ce chiffre grimpe à 52,3 % parmi les répondant-es âgé-es de plus de 55 ans, soit la moitié d'entre elles et eux.

Nous constatons, par ailleurs, des différences entre les âges concernant deux autres propositions relatives cette fois-ci à l'évolution du travail : la part des journalistes en accord avec l'affirmation «Ma pression au travail a augmenté ces dernières années» est plus faible parmi les journalistes plus âgé-es (65,5 % des moins de 35 ans sont d'accord avec cette proposition, 72,2 % des 35-44 ans, 73,2 % des 45-54 ans, pour 60,3 % des plus de 55 ans). Le même constat se retrouve concernant l'affirmation «Ma charge de travail a augmenté ces dernières années» (74,7 % des moins de 35 ans sont d'accord avec cette proposition, 78,3 % des 35-44 ans et 74,1 % des 45-54 ans, pour 62,5 % des plus de 55 ans). Concernant les rôles professionnels, il apparaît que le renforcement de la diversité dans le traitement médiatique revêt une importance toute particulière dans le travail des plus jeunes journalistes : 71,9 % des moins de 35 ans sont d'accord avec le fait que cet aspect de leur métier devient de plus en plus important, pour 62,9 % des 35-44 ans, 60,0 % des 45-54 ans et enfin, un peu plus de la moitié des plus de 55 ans (55,7 %).

Pour terminer, nous pouvons mentionner deux différences qui se posent selon le groupe linguistique. Elles concernent l'importance accordée à certains rôles professionnels : près de 70 % des répondant-es néerlandophones déclarent être d'accord avec les propositions « la lutte contre la désinformation et les fake news prend de plus en plus d'importance dans mon rôle de journaliste » (66,2 %) et « Le renforcement de la diversité dans le traitement médiatique prend de plus en plus d'importance dans mon travail de journaliste » (67,7 %), pour la moitié des francophones (respectivement 50,6 % et 52,5 %).

2.2 Les sources des journalistes

Le rapport aux sources constitue un des fondements des pratiques journalistiques. Deux éléments permettent de creuser cette question auprès des journalistes, d'une part, la fréquence de l'utilisation de certains canaux d'information et d'autre part le type de sources contactées dans le travail quotidien.

L'émergence ces dernières années du journalisme de données constitue un autre pan de ce rapport aux sources. En Belgique, 11,5 % des journalistes ayant répondu à la question (sur les 1 348 réponses) ont été impliqués dans un projet de journalisme de données au cours de l'an dernier. Les hommes sont proportionnellement un peu plus nombreux que les femmes à avoir été impliqués dans des projets de journalisme de données : ils sont 13,4 % à être concernés pour 8,0 % des femmes.

2.2.1 Utilisation des canaux d'information par les journalistes

Les canaux d'information les plus utilisés par les journalistes sont les sites Internet (44,7 % le font plusieurs fois par jour), les réseaux sociaux (31,8 % plusieurs fois par jour), les autres médias belges (26,1 % plusieurs fois par jour), les dépêches d'agence nationale (21,9 % plusieurs fois par jour) et les médias internationaux (20,4 % plusieurs fois par jour). Les moins utilisées sont les archives, les sources open data, les archives électroniques et bases de données non ouvertes et enfin les conférences de presse.

	Rarement ou jamais	Quelques fois par mois	Quelques fois par semaine	Tous les jours ou presque	Plusieurs fois par jour
Sites Internet (n=1356)	2,4 %	6,2 %	16,2 %	30,6 %	44,7 %
Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, etc. ; n=1353)	10,5 %	9,9 %	19,0 %	28,8 %	31,8 %
Informations publiées par d'autres médias belges (n=1357)	6,6 %	11,5 %	21,4 %	34,4 %	26,1 %
Dépêches d'agences de presse belges (n=1344)	25,5 %	15,7 %	18,1 %	18,8 %	21,9 %
Informations publiées par d'autres médias internationaux (n=1352)	16,1 %	16,6 %	20,0 %	26,9 %	20,4 %
Dépêches d'agences de presse internationales (n=1348)	38,5 %	14,3 %	14,5 %	15,1 %	17,5 %
Les communiqués de presse (n=1358)	15,6 %	16,7 %	27,8 %	25,9 %	14 %
Interviews en face à face (n=1356)	12,4 %	21,1 %	28,8 %	25,4	12,4 %
Archives (n=1337)	41,9 %	27,2 %	17,6 %	10,0 %	3,3 %
Sources open data (n=1307)	45,2 %	24,5 %	17,6 %	9,8 %	2,9 %
Archives électroniques et bases de données non ouvertes (n=1317)	56,3 %	21,8 %	11,5 %	8,2 %	2,3 %
Les conférences de presse (n=1353)	39,0 %	29,9 %	20,2 %	9,0 %	2,0 %

Tableau 15 : Fréquence d'utilisation des canaux d'information en %

L'âge des répondant-es joue sur l'usage des canaux d'informations. Les plus jeunes journalistes ont plus fréquemment recours aux réseaux sociaux : sept répondant-es sur dix âgés de moins de 35 ans (70,4 %) et de 35-44 ans (70,1 %) consultent les réseaux sociaux au moins une fois par jour. Le pourcentage est un peu plus faible parmi les journalistes âgés de 45 à 54 ans (59,8 %) et de plus de 55 ans (46,6 %). Nous observons qu'une répondant-e sur cinq âgée de plus de 55 ans n'utilise jamais ou rarement les réseaux sociaux (20,6 %), alors que dans les autres catégories d'âge le pourcentage est inférieur à 8,0 %. À titre indicatif, dans l'enquête de 2018, un tiers des répondant-es âgés de plus de 55 ans avaient indiqué ne jamais utiliser ou très rarement les réseaux sociaux, ce qui tend à montrer que la fracture numérique générationnelle est toujours présente mais qu'elle se réduit.

Une autre différence est à épinglez : près de la moitié (47,6 %) des moins de 35 ans indique recourir au moins tous les jours ou presque à des interviews, pour 38,5 % des 35-44 ans, 38,4 % des 45-54 ans et 29,1 % des plus de 55 ans. Les journalistes les plus jeunes sont, par ailleurs, plus nombreux et nombreuses à consulter chaque jour d'autres médias belges (73,5 % parmi les moins de 35 ans) ; les médias internationaux (53,5 %) et les dépêches d'agences belges (47,9 %). Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que les plus jeunes journalistes sont plus nombreux et nombreuses à produire du contenu uniquement en ligne ou à faire de l'édition de dépêches. En revanche, l'exploitation d'archives est plus fréquente pour les journalistes les plus âgés : alors que 6,1 % des moins de 35 ans disent recourir au moins tous les jours ou presque à ce type de source, ce pourcentage augmente à 10,2 % pour les 35-44 ans, 15,9 % pour les 45-54 ans et près de 20 % (19,4 %) pour les plus de 55 ans.

Par ailleurs, quelques disparités sont relevées selon le groupe linguistique : près de la moitié (47,7 %) des répondant·es néerlandophones utilise au minimum tous les jours ou presse les communiqués de presse, pour 29,7 % des francophones. Elles et ils consultent aussi en grand nombre les informations publiées par d'autres médias belges (67,6 % le font au moins tous les jours, pour 51,4 % des francophones) ou internationaux (54,9 % des néerlandophones, pour 37,1 % des francophones). Elles et ils sont aussi plus nombreux·ses à indiquer recourir au moins tous les jours ou presque à Internet (elles et ils sont 81,0 %, pour 67,8 % des francophones) et aux réseaux sociaux (elles et ils sont 69,6 %, pour 48,9 % des francophones).

Les trois premières sources d'information utilisées par les journalistes sont identiques à celles de 2018. Les journalistes utilisent encore plus le web comme source. En 2018, 38,1 % avaient déclaré le faire plusieurs fois par jour contre 44,7 % aujourd'hui. L'usage des réseaux sociaux est, en revanche, plutôt en stagnation (30,2 % en 2018 et 31,8 % en 2023), ce qui contraste largement avec la situation qui prévalait en 2013 où seules 19,5 % des répondant·es indiquaient avoir recours aux réseaux sociaux tous les jours : si l'on cumule les chiffres quotidiens pour 2023, l'usage monte à 60,6 % des répondant·es.

2.2.2 Recours aux sources d'information par les journalistes

Les collègues journalistes, les citoyen·nes ordinaires et les expert·es (autres que politiques, chercheur·es et scientifiques) sont les trois sources les plus sollicitées quotidiennement par les journalistes. 21,9 % des journalistes ont recours aux confrères et consœurs quotidiennement (tous les jours ou presque/plusieurs fois par jour), 18,6 % aux citoyennes et citoyens ordinaires, et 16,0 % à certaines catégories d'expert·es. Les trois sources les moins mobilisées quotidiennement sont les célébrités (4,3 %), les syndicats (3,6 %) et les acteurs religieux (1,0 %). Il est par ailleurs intéressant de mentionner que, entre les deux pôles [des sources les plus et les moins mobilisées], les journalistes consultent régulièrement les hommes et femmes politiques, les institutions publiques (avec le même pourcentage de 14,6 % de consultation tous les jours ou presque et plusieurs fois par jour), et les chercheur·es et scientifiques (12,2 % de consultation tous les jours ou presque et plusieurs fois par jour).

	Rarement ou jamais	Quelques fois par mois	Quelques fois par semaine	Tous les jours ou presque	Plusieurs fois par jour
Confrères et consœurs journalistes (n=1347)	29,7 %	28,0 %	20,4 %	14,6 %	7,3 %
Citoyen-es ordinaires (n=1332)	31,4 %	27,5 %	22,5 %	15,2 %	3,4 %
Hommes et femmes politiques (n=1340)	41,3 %	25,1 %	18,9 %	11,8 %	2,8 %
Chercheur-es et scientifiques (n=1342)	22,6 %	37,8 %	27,5 %	10,9 %	1,3 %
Expert-es (autres que celles et ceux relevant des catégories précédentes) (n=1329)	15,4 %	36,9 %	31,7 %	13,8 %	2,2 %
Institutions publiques (n=1340)	24,7 %	33,8 %	26,8 %	12,9 %	1,7 %
Entreprises, ainsi que des hommes et femmes d'affaires (n=1342)	36,9 %	32,5 %	22,7 %	6,8 %	1,0 %
Organisations non gouvernementales (n=1345)	38,9 %	39,0 %	17,4 %	4,2 %	0,5 %
Groupes de pression (lobbyistes, etc.) (n=1336)	47,1 %	25,3 %	21,5 %	5,9 %	0,3 %
Célébrité-es (n=1320)	67,0 %	20,6 %	8,2 %	3,5 %	0,8 %
Syndicats (n=1339)	49,5 %	36,1 %	10,8 %	3,3 %	0,3 %
Acteurs religieux (n=1327)	85,5 %	11,4 %	2,2 %	0,7 %	0,3 %

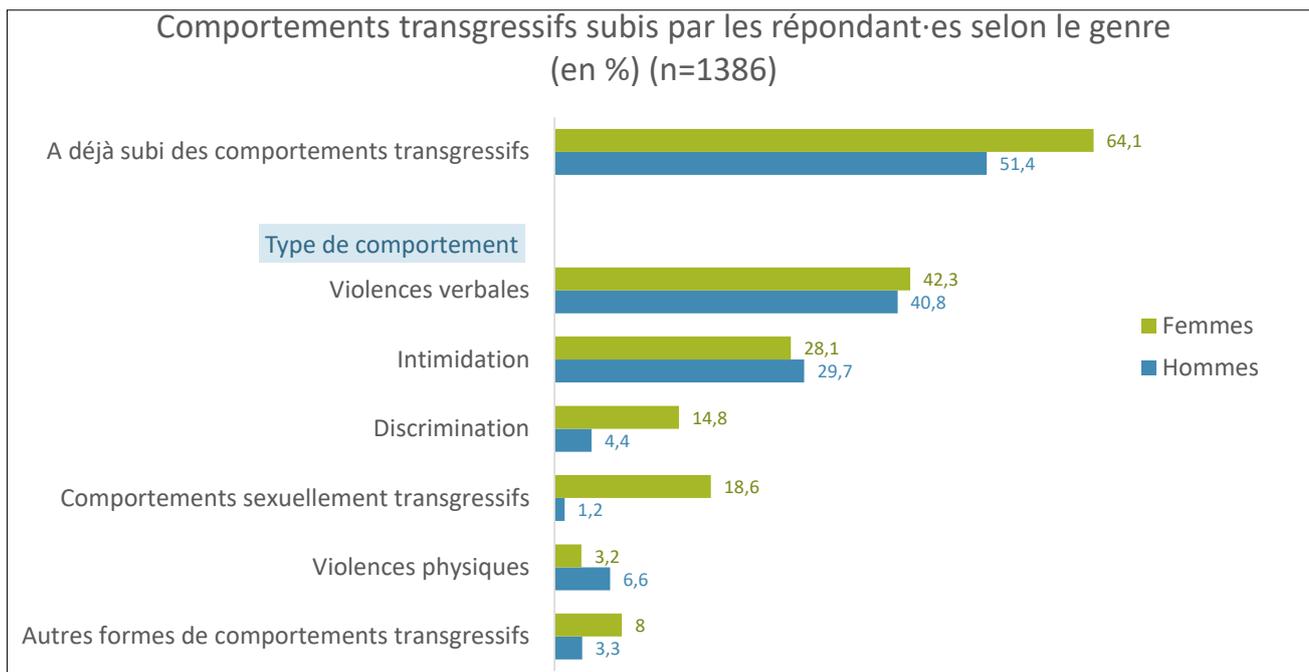
Tableau 16 : Fréquence de consultation des différentes sources d'information (en %)

Concernant les sources d'information, nous notons une différence assez importante liée au groupe linguistique : les répondant-es néerlandophones sont tout de même un tiers (32,9 %) à mentionner contacter au moins tous les jours leurs confrères et consœurs, pour seulement 7,5 % des francophones. Par ailleurs, une différence significative est à mentionner entre les différentes catégories d'âge : les plus jeunes journalistes sont plus nombreux et nombreuses à indiquer se tourner au moins tous les jours ou presque vers des sources politiques (elles et ils sont 22,2 % parmi les moins de 35 ans, pour 13,3 % parmi les 35-44 ans, 12,2 % parmi les 45-54 ans et enfin 11,6 % parmi les plus de 55 ans).

Ce classement des sources les plus mobilisées par les journalistes est congruent par rapport aux résultats de 2018. À titre indicatif, collègues journalistes (20,2 %), citoyens et citoyennes ordinaires (16,3 %), expert-es (14,8 %), institutions publiques (12,8 %) et enfin, les hommes et les femmes politiques (12,4 %) composaient les têtes de liste des sources.

3 VIOLENCES PUBLIQUES ET ORGANISATIONNELLES DANS LE JOURNALISME

Plus de la moitié des journalistes de l'enquête ont déjà été confronté-es à des comportements transgressifs (55,8 % des répondant-es, soit 773 personnes). Les violences vécues sont d'origines multiples. La violence la plus fréquente renvoie aux violences verbales qui ont touché près de 41,3 % des répondant-es (573 personnes). Diverses formes d'intimidation (comme des menaces juridiques, des menaces des sources de ne pas partager d'informations, etc.) ont aussi été vécues par près d'un tiers de notre panel (29,2 % des répondant-es, donc 404 personnes). Parmi l'ensemble des réponses, 8,0 % des journalistes ont été victimes de discrimination (soit 111 personnes). 7,1 % des répondant-es ont subi un comportement sexuellement transgressif (soit 99 personnes), 5,4 % ont été l'objet de violences physiques (75 personnes) et 4,9 % ont indiqué avoir été confronté-es à d'autres formes de comportements transgressifs tels que des tentatives de corruption, des pressions managériales, des fins de collaboration abusives, ou du harcèlement moral de la part de supérieures, de collègues ou de sources (soit 68 personnes).



Graphique 14 : Comportements transgressifs subis par les répondant-es selon le genre (n=1386)

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à subir des comportements transgressifs. 64,1 % des répondantes ont indiqué avoir déjà fait face à au moins l'un de ces comportements dans le cadre de leur travail, pour la moitié des répondants (51,4 %). Plus précisément, près d'une femme sur cinq (18,6 %) a déjà été confrontée à des comportements sexuellement transgressifs, pour seulement 1,2 % des hommes ; près de trois fois plus de femmes (14,8 %) que d'hommes (4,4 %) ont déjà été victimes de discrimination. En revanche, les hommes sont proportionnellement plus nombreux (6,6 %) que les femmes (3,2 %) à avoir subi des violences physiques. À noter qu'aucune différence significative n'est

observée entre les hommes et les femmes concernant le fait d'avoir été confronté-e à des violences verbales ou encore à de l'intimidation.

On aurait pu s'attendre à ce que les journalistes les plus expérimenté-es témoignent en plus grand nombre avoir été exposé-es à des comportements transgressifs en raison de la durée de leur carrière. Nous constatons, au contraire, que le pourcentage de répondant-es ayant indiqué avoir déjà été confronté-es à de tels comportements diminue en fonction de l'avancée dans l'âge : ainsi, elles et ils sont 61,4 % parmi les moins de 35 ans, 58,9 % parmi les 35-44 ans, 58,2 % parmi les 45-54 ans et, enfin, 47,7 % parmi les plus de 55 ans. La question est de savoir si cela indique une augmentation des comportements agressifs au cours des dernières années, une plus grande sensibilité à la question chez les jeunes journalistes, ou une combinaison des deux.

Dans notre enquête, l'âge n'apparaît pas comme un facteur de disparité pour les intimidations, les violences physiques et les discriminations. En revanche, les journalistes les plus jeunes sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses à déclarer avoir déjà été la cible de violences verbales : elles et ils sont 46,2 % parmi les moins de 35 ans. Ce pourcentage diminue en fonction de l'avancée dans l'âge : il est de 44,7 % parmi les 35-44 ans, 42,4 % parmi les 45-54 ans et il tombe à un tiers (34,6 %) parmi les répondant-es de plus de 55 ans.

Des différences apparaissent également concernant la confrontation à des comportements sexuellement transgressifs, mais elles sont dues à la pyramide des âges (les femmes étant plus nombreuses parmi les catégories d'âge les plus jeunes). Enfin, les répondant-es francophones sont un peu plus nombreux-ses (60,1 %) que les répondant-es néerlandophones (52,5 %) à indiquer avoir déjà été confronté-es à des comportements transgressifs. Plus précisément, nous remarquons une différence significative concernant les faits d'intimidations : un tiers (33,7 %) des répondant-es francophones ont déjà dû y faire face, pour un quart (25,7 %) des répondant-es néerlandophones.

3.1 Les violences verbales

Selon les répondant-es ayant été confronté-es à des violences verbales, ces violences sont majoritairement liées à la couverture de l'actualité (62,3 %), au genre (15,0 %), à l'âge (8,9 %), aux origines (4,0 %), à la religion (0,9 %), à l'orientation sexuelle (0,7 %) ou à un handicap (0,2 %). Faire son métier est donc le critère principal des violences subies.

De nombreuses études consacrées aux violences verbales et plus particulièrement au cyberharcèlement montrent que ces attaques se manifestent de manière différenciée en fonction du genre du journaliste. En effet, les femmes sont particulièrement visées par des attaques sexistes.²¹ Les résultats de notre enquête tendent à le confirmer : près de 40 % des répondantes victimes de violences verbales (39,7 %) considèrent que ces violences sont liées à leur genre, pour seulement 1,9 % des hommes. Par ailleurs, les femmes sont également plus nombreuses (17,2 %) que les hommes (4,3 %) à estimer avoir été la cible de ces violences en raison de leur âge.

Il est par ailleurs intéressant de souligner des disparités importantes en fonction de l'appartenance au groupe linguistique : la très grande majorité (91,8 %) des répondant-es francophones ayant été confronté-es à des violences verbales estiment que celles-ci étaient liées à leur métier de journaliste ; bien qu'il reste conséquent, le pourcentage est moins élevé pour les répondant-es néerlandophones (66,0 %). En revanche, les répondant-es

21 De Vuyst, S. (2017). *Shifting gender gaps in journalism ? A longitudinal study on gender segregation in a converging media environment*. *Catalan Journal of Communication & Cultural Studies*, 9(2), 249-263.

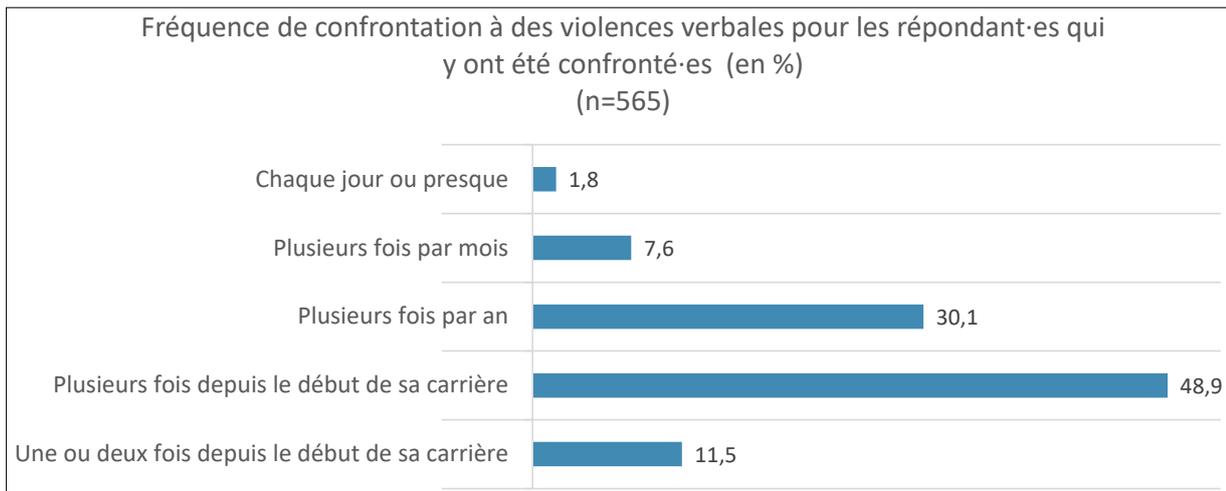
néerlandophones mentionnent nettement plus fréquemment (84,3 %) leur domaine de couverture de l'actualité comme source des violences verbales que les francophones (35,5 %). Notons, par ailleurs, qu'un-e répondant-e francophone sur cinq (20,3 %) estime avoir été exposé-e à des violences verbales en raison de son genre, pour un répondant-e néerlandophone sur dix (10,6 %).

Concernant les violences verbales, l'enquête révèle également des différences entre les âges : parmi les répondant-es victimes de violences verbales, les journalistes les plus jeunes sont nettement plus nombreux et nombreuses à indiquer que ces violences étaient liées à leur genre. Elles et ils sont 26,5 % à l'indiquer, pour 16,2 % des 35-44 ans, 11,4 % des 45-54 ans et seulement 5,4 % des plus de 55 ans. Ce résultat s'explique à nouveau par la configuration de la pyramide des âges : les femmes étant largement plus nombreuses dans les catégories d'âge les plus jeunes. Par ailleurs, il est également intéressant d'observer que, parmi les personnes qui en ont été victimes, les journalistes les plus jeunes sont également plus nombreux et nombreuses à pointer le facteur âge comme source des violences verbales : elles et ils sont 18,5 % à le faire parmi les moins de 35 ans, pour 5,8 % parmi les 35-44 ans, 4,5 % parmi les 45-54 ans et 6,0 % parmi les plus de 55 ans.

Ces violences verbales sont décrites comme essentiellement des violences publiques en ligne ou en face-à-face, liées soit à la personne même du ou de la journaliste, soit au média pour lequel elle ou il travaille, ou encore à la thématique couverte, à la production journalistique réalisée. Les espaces en ligne sont donc présentés comme les espaces les plus violents pour les journalistes. 68,5 % d'entre elles et eux en témoignent. Le terrain, et donc les lieux de couverture de l'actualité, représente aussi un lieu de prédilection de la violence verbale pour 55,7 % des journalistes, tout comme la salle de rédaction (17,9 %).

L'analyse révèle une différence selon le statut professionnel : parmi les répondant-es ayant indiqué avoir été exposé-es à des violences verbales, les indépendant-es sont proportionnellement plus nombreux-ses (70,3 %) que les salarié-es (51,5 %) à avoir indiqué que ces violences se sont déroulées sur le terrain. Notons, par ailleurs, des disparités liées à l'âge concernant les circonstances de ces violences verbales : les journalistes les plus jeunes sont en première ligne concernant l'exposition à des violences en ligne. En effet, parmi les répondant-es victimes de violences verbales, trois quarts des moins de 35 ans (75,0 %) et des 35-44 ans (73,5 %) ont indiqué que ces violences s'étaient déroulées en ligne, pour 63,8 % des 45-54 ans et 61,2 % des plus de 55 ans.

Interrogé-es sur la fréquence de ces violences verbales, 1,8 % des journalistes témoignent vivre ces situations chaque jour ou presque et 7,6 % plusieurs fois par mois. Les violences verbales se rencontrent pour la majeure partie des journalistes plusieurs fois par an (30,1 %), et plusieurs fois depuis le début de la carrière (48,9 %). Seul-es 11,5 % ne l'ont rencontré qu'une ou deux fois depuis le début de carrière.



Graphique 15 : Fréquence de confrontation à des violences verbales pour les répondant·es ayant été confronté·es à ce type de violence (n=565)

La gestion personnelle et/ou collective de ces violences verbales reste un enjeu pour le monde journalistique comme pour d'autres mondes professionnels. Le silence semble a priori l'option choisie par la majorité des répondant·es quand elles et ils sont confronté·es à de la violence verbale. 62,6 % des journalistes qui ont indiqué avoir été victimes de violences verbales déclarent n'avoir rien fait ou avoir délibérément choisi de les ignorer. 35,1 % d'entre elles et eux ont prévenu leurs employeurs, 34 % se sont adressé·es directement à l'auteur ou l'autrice de l'intimidation, 10,3 % l'ont dénoncé au gestionnaire de la plateforme en ligne, 7,1 % évitent le lieu de l'agression (le quartier, la plateforme en ligne, etc.), 5,8 % disent s'être censuré·es et ne plus rien publier sur cette thématique. 6,4 % des répondant·es ont choisi d'avertir la police et 6,2 % d'avertir l'AJP. Seul 1,9 % a sollicité un service d'aide psychologique.

Concernant la présence de disparités liées au groupe linguistique dans la manière de réagir aux violences verbales, nous pouvons noter que les répondant·es francophones (47,1 %) se sont plus fréquemment adressé·es à l'auteur ou l'autrice des violences que les répondant·es néerlandophones (23,2 %). Ces derniers et dernières sont plus nombreux·ses à indiquer avoir choisi d'ignorer ses violences (elles et ils sont 66,9 % pour 57,4 % des francophones).

Par ailleurs, soulignons que le fait de réagir en s'adressant directement à l'auteur ou l'autrice des violences est moins mentionné par les répondant·es les plus jeunes : parmi les moins de 35 ans, un quart d'entre elles et eux l'ont fait (25,8 %), pour 30,9 % des 35-44 ans, 38,9 % des 45-54 ans et 40,3 % des plus de 55 ans. Les plus jeunes sont également moins nombreux·ses à avoir averti la police : elles et ils sont seulement 2,6 % parmi les moins de 35 ans, pour 6,6 % des 35-44 ans, 4,6 % des 45-54 ans et 12,1 % des plus de 55 ans.

198 répondant·es ont signalé les faits de violence verbale à leur employeur. Parmi elles et eux, 85,3 % ont indiqué avoir reçu son soutien (mais ce soutien a été jugé insuffisant par 26,3 % de ces répondant·es). Par contre, elles et ils sont quand même 14,7 % à déclarer n'avoir reçu aucun soutien de leur employeur, malgré leur signalement des faits. Concernant ce point, l'enquête montre que les répondant·es indépendant·es sont moins protégé·es par les médias avec lesquels ils et elles collaborent que les salarié·es : parmi celles et ceux qui ont signalé des faits de violences verbales à leur employeur, plus d'un quart (27,5 %) des indépendant·es disent n'avoir reçu aucun soutien, pour un salarié·e sur dix (11,6 %).

Et pourtant, les violences verbales ont d'évidentes conséquences sur l'individu, sur son bien-être et son rapport au travail. Conséquences psychologiques et physiques, professionnelles

et humaines sont des réalités vécues par un nombre important de répondant·es. 18,4 % d'entre elles et eux expriment d'ailleurs des craintes pour leur sécurité personnelle.

Ainsi, 44,7 % de celles et ceux qui ont subi des violences verbales estiment avoir vécu des conséquences psychologiques liées à ces situations telles que du stress ou de l'anxiété. 13,3 % de ces répondant·es témoignent de conséquences physiques comme des troubles du sommeil ou des troubles alimentaires. 22 % estiment que ces violences verbales ont porté atteinte à leur image et leur réputation. 15 % témoignent que ces violences ont entraîné des conséquences professionnelles (changement de spécialisation ou de rubrique, autocensure, volonté de quitter le journalisme) et pour 8,9 %, des conséquences juridiques. Pour 5 % d'entre elles et eux, ces violences ont occasionné des répercussions et des problèmes relationnels avec la famille et les amis.



Graphique 16 : Conséquences des violences verbales pour les répondant·es qui y ont été confronté·es (n=435)

Concernant les conséquences de ces violences verbales, plusieurs différences sont à mentionner entre les hommes et les femmes : plus de la moitié des femmes (53,8 %) et près de 40 % des hommes (39,6 %) ont indiqué avoir ressenti des conséquences psychologiques ; les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à mentionner des conséquences physiques : elles sont 20,5 % à le faire, pour 9,3 % des hommes. Enfin, un peu plus d'une répondante sur cinq (21,8 %) ayant été confrontée à des violences verbales estime avoir subi des conséquences professionnelles en raison de ces violences, pour un homme sur dix (11,4 %).

La moitié (49,2 %) des salarié·es victimes de violences verbales ont indiqué avoir été confronté·es à des conséquences psychologiques, pour un tiers des indépendant·es (33,3 %). En revanche, les répondant·es indépendant·es sont proportionnellement plus nombreux à avoir dû faire face à des conséquences juridiques en raison de ces violences (elles et ils sont tout de même 15,1 % pour 7,0 % des salarié·es). Des disparités importantes sont par ailleurs à mentionner concernant le groupe linguistique : alors que près de 60 % (59,6 %) des répondant·es francophones ont indiqué avoir dû faire face à des conséquences psychologiques, ce pourcentage diminue à 29,8 % pour les répondant·es néerlandophones.

Enfin, nous observons une différence liée à l'âge : les journalistes plus âgé·es mentionnent plus fréquemment des atteintes à leur image et à leur réputation que les plus jeunes. Ainsi,

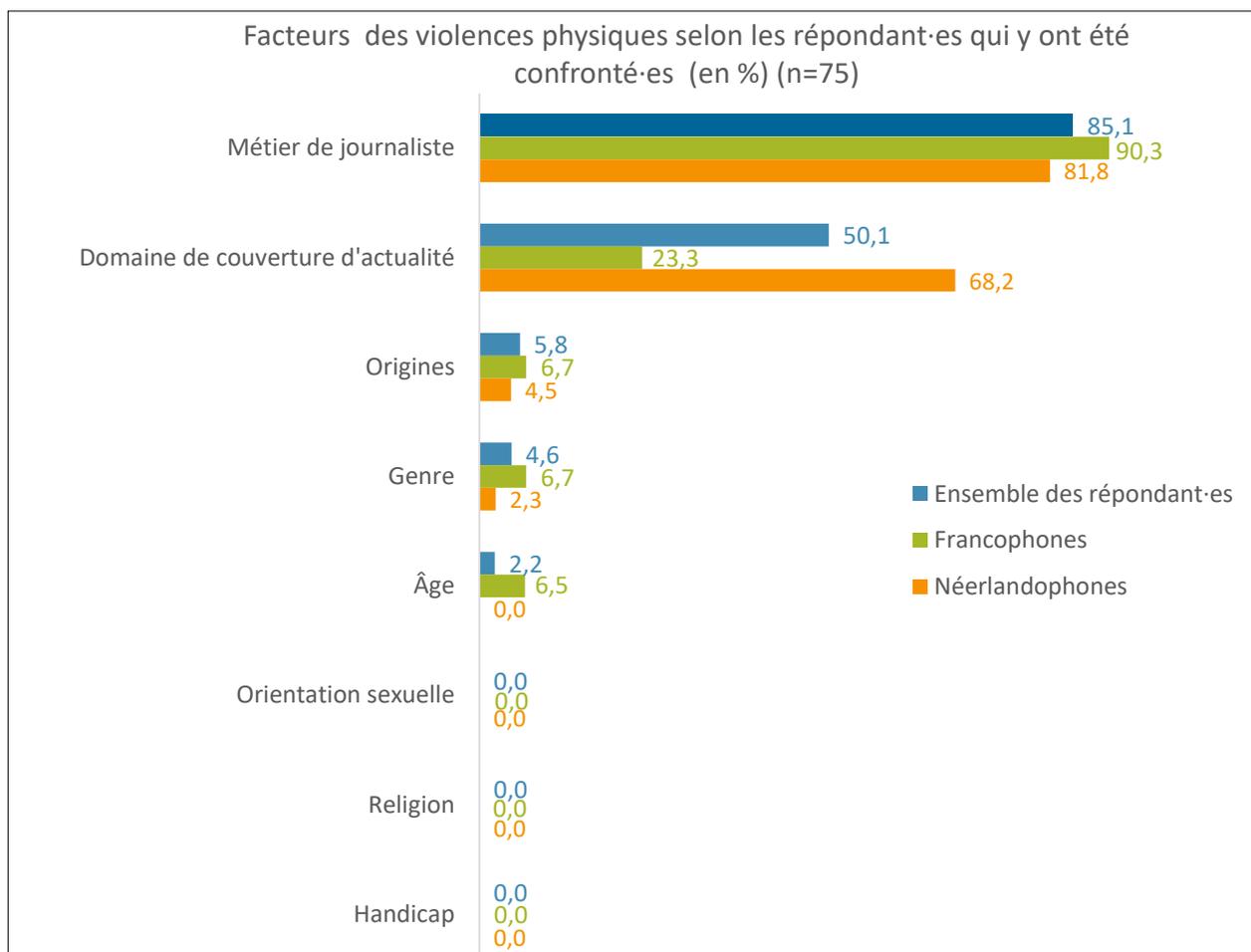
seul-es 14,0 % des moins de 35 ans le mentionnent, pour 18,5 % des 35-44 ans, 24,3 % des 45-54 ans et enfin 30,2 % des plus de 55 ans.

Une précision d'importance pour cette question renvoie au fait que l'item « Aucune conséquence » n'était pas mentionné dans le questionnaire. Or, sur les 111 commentaires laissés par les journalistes dans l'espace ouvert sous la question indiquant d'autres conséquences que celles proposées, 86 mentionnent que ces violences verbales n'ont finalement entraîné aucune conséquence.

3.2 Les violences physiques

Sur les 75 répondant-es ayant exprimé le fait qu'elles et ils ont subi des violences physiques, 85,1 % disent que les violences physiques étaient liées à leur métier de journaliste, 50,1 % à leur domaine de couverture de l'actualité, 5,8 % à leur origine, 4,6 % à leur genre et 2,2 % à leur âge. Aucune réponse ne renvoie à l'orientation sexuelle, la religion ou le handicap. Une différence est constatée entre les groupes linguistiques : près de 70 % des répondant-es néerlandophones victimes de violences physiques (68,2 %) estiment que ces violences étaient liées à leur domaine de couverture de l'actualité, pour un peu moins d'un francophone sur quatre (23,3 %).

Les explications qualitatives plus précises des victimes de violence physique permettent de pointer trois formes de violence : celles qui s'en prennent à l'individu, celles qui touchent à l'individu et à son matériel et celles qui ne concernent que le matériel.



Graphique 17 : Facteurs ressentis des violences physiques pour les répondant-es qui y ont été confronté-es (n=75)

La violence physique se produit majoritairement sur le terrain. Sur les 75 répondant-es ayant exprimé le fait qu'elles et ils ont subi des violences physiques, 97,6 % les ont vécues sur le terrain et 4,8 %, dans le contexte de la salle de rédaction.

Près de 10 % des victimes de violences physiques expliquent y être confronté-es annuellement, avec parmi elles 3,8 % qui le vivent plusieurs fois par mois. La majeure partie des répondant-es disent l'avoir subi plusieurs fois depuis le début de leur carrière (57,8 %), et une ou deux fois depuis le début de la carrière (31,6 %).

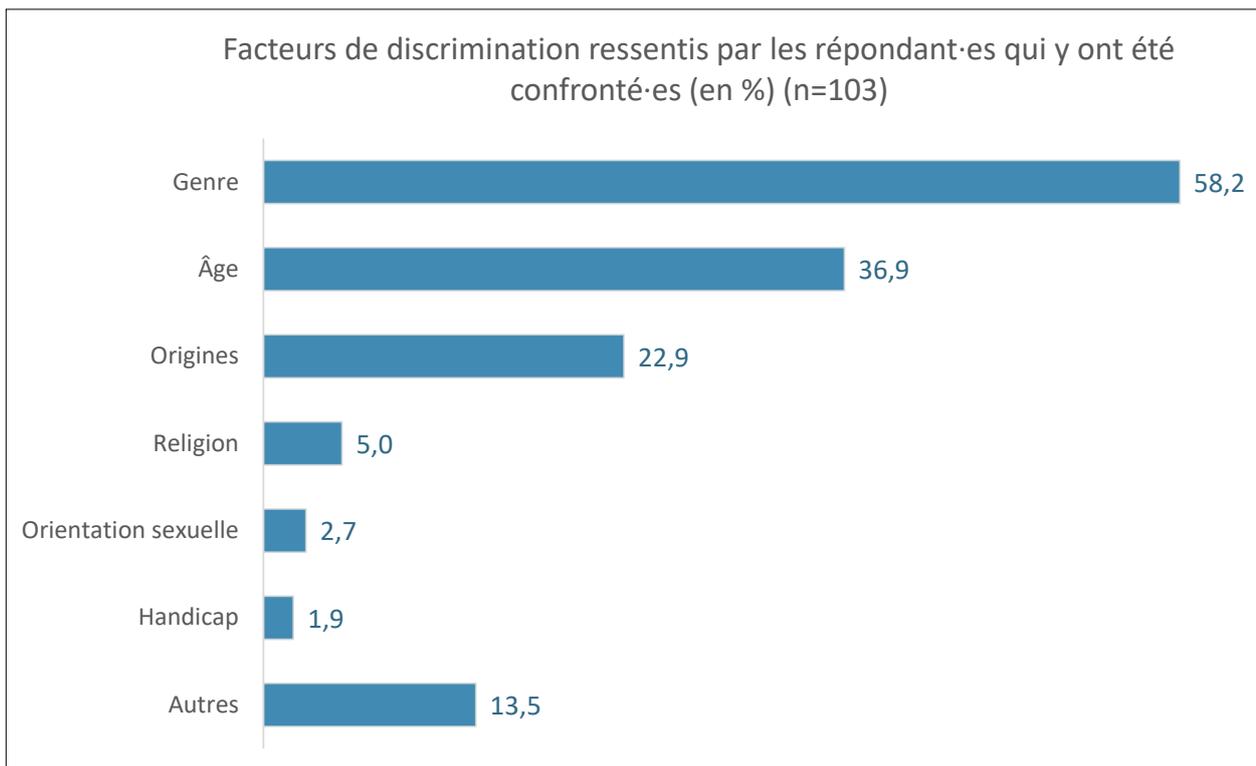
Dans cet ensemble, 47,3 % ont choisi le silence et n'ont rien fait ou ont délibérément choisi d'ignorer ces violences physiques. Un pourcentage équivalent (48,7 %) a prévenu l'employeur. Moins d'un quart (21 %) s'est adressé directement à l'autrice ou l'auteur des violences, la même proportion a prévenu la police (23,5 %). Éviter les lieux (12,7 %) et prévenir l'AJP (11,1 %) font aussi partie du panel des réactions. 5,3 % des répondant-es ont fait appel, dans ce cas, à un service d'aide psychologique. Aucune journaliste n'a répondu qu'il ou elle ne publiait de ce fait plus sur certaines thématiques.

36 personnes ont indiqué avoir signalé la violence physique à leur employeur (ce qui représente moins de la moitié des victimes). La grande majorité (85,0 %) d'entre elles et eux ont indiqué avoir reçu du soutien, mais celui-ci restait insuffisant pour 21,2 % d'entre elles et eux. Par contre, elles et ils sont tout de même 15,0 % (5 répondant-es) à déclarer n'avoir reçu aucun soutien de leur employeur.

La plus grande conséquence de ces violences (pour les 59 personnes ayant répondu à cette question) concerne la crainte pour sa sécurité personnelle : 51,9 % des répondant-es touché-es par ces violences en témoignent. Pour 31,7 % d'entre elles et eux, les conséquences de ces violences ont été psychologiques (stress, anxiété, etc.), 24,2 % des conséquences physiques telles que des blessures, des troubles du sommeil, des troubles alimentaires. Les autres conséquences relèvent davantage des atteintes à l'image et à la réputation (9 %), des conséquences professionnelles comme des changements de spécialisation, de rubrique ou la volonté de quitter le journalisme (8,1 %), des conséquences juridiques (3,6 %) ou des problèmes relationnels avec la famille et les amis (3,4 %).

3.3 Les discriminations

103 personnes ont répondu avoir subi des formes de discrimination. Le genre, l'âge et les origines sont clairement les trois facteurs majeurs de discrimination dans le journalisme. Sur ces 103 personnes, elles et ils sont 58,2 % à l'avoir subi en raison de leur genre, 36,9 % en raison de leur âge, 22,9 % en raison de leurs origines, 5 % en raison de leur religion, 2,7 % en raison de leur orientation sexuelle et 1,9 %, de leur handicap. Les résultats divergent par rapport à ceux de 2018. Lors de la dernière enquête, plus de la moitié des journalistes ayant affirmé avoir déjà été confronté-es à de la discrimination indiquaient le facteur de l'âge comme élément central (55,1 %), puis le genre (47,1 %), les origines (11 %) et l'orientation sexuelle (2,4 %).



Graphique 18 : Facteurs ressentis de la discrimination pour les répondant·es qui y ont été confronté·es (n=103)

Parmi les répondant·es de l'enquête 2023, les femmes sont trois fois plus nombreuses (14,8 %) que les hommes (4,4 %) à indiquer avoir été victime de discrimination. Le genre constituant le principal facteur de ces violences dans notre enquête : sans surprise, la très grande majorité (82,6 %) des répondantes ayant été confrontées à de la discrimination estiment l'avoir été en raison de leur genre (pour 8,8 % seulement des hommes victimes de discriminations). Pour les hommes, le principal facteur de discrimination concerne leurs origines : 38,2 % des hommes confrontés à de la discrimination mentionnent ce facteur, pour 15,7 % des femmes.

Par ailleurs, il est important de noter que concernant les discriminations, l'âge représente un facteur très important pour les journalistes les plus âgé·es : ainsi, parmi les répondant·es de plus de 55 ans ayant indiqué avoir été victimes de discrimination, la majorité (61,5 %) ont estimé que c'était lié à leur âge. Comparativement, ce pourcentage n'est que de 28,0 % pour les moins de 35 ans, de 20 % pour les 35-44 ans et de 38,5 % pour les 45-54 ans. Enfin, une autre disparité apparaît selon l'âge : parmi les personnes confrontées à de la discrimination, les journalistes les plus jeunes sont plus nombreux et nombreuses à mentionner que ces discriminations étaient liées à leurs origines (elles et ils sont 42,3 % chez les moins de 35 ans, 36,0 % chez les 35-44 ans, pour seulement 7,4 % des 45-54 ans et 8,0 % des plus de 55 ans).

Parmi les 103 personnes ayant vécu des formes de discrimination, la salle de rédaction est le lieu principal d'expression et de ressenti de la discrimination. 78,4 % des personnes en témoignent. La salle de rédaction se place devant le terrain (44,7 %) ou les espaces en ligne (27,4 %). Donc autant les violences verbales et physiques sont exprimées dans des espaces publics, autant la discrimination est plus largement une violence organisationnelle, liée à l'espace de la rédaction.

Ces personnes subissent ces formes de discrimination plusieurs fois par mois (7,8 %) ou plusieurs fois par an (20,7 %). En d'autres termes, près de 30 % des répondant·es sont touché·es

par ces violences au moins plusieurs fois par an. Ce sont de toute façon des faits vécus tout au long de la carrière. 53,6 % d'entre elles et eux l'ont vécu plusieurs fois depuis le début de carrière, et 17,8 % une ou deux fois. La discrimination n'est donc pas, comme pour certaines violences physiques, un acte vécu une seule fois, mais bien des actions et des ressentis récurrents.

76,7 % des journalistes ayant subi des formes de discrimination énoncent n'avoir rien fait ou avoir délibérément choisi de les ignorer. Seuls moins d'un quart (21,8 %) a prévenu l'employeur, s'est adressé directement à l'auteur ou l'autrice de la discrimination (21,2 %). 6 % ont évité le lieu de l'agression, 4,5 % ont prévenu l'AJP, et 1,7 % la police ou un centre de signalement des discriminations. Ces formes de discrimination ont amené 7,3 % des répondant-es à solliciter un service d'aide psychologique.

23 répondant-es ayant été victimes de discrimination ont indiqué en avoir fait part à leur employeur. Parmi elles et eux, 63,3 % disent avoir reçu du soutien de sa part, mais celui-ci restait insuffisant pour 27,8 %. Par contre, elles et ils sont 36,7 % à estimer n'avoir reçu aucun soutien.

Les actes de discrimination ont également des conséquences multiples sur les individus. Les conséquences sont d'abord psychologiques (stress, anxiété, etc.) pour 67,7 % des personnes touchées, mais elles sont aussi très largement professionnelles. 54,1 % de ces personnes estiment que cela a pu ou peut entraîner des conséquences sur leur changement de spécialisation, de rubrique, des conséquences sur leurs carrières ou sur leur volonté de quitter le journalisme. Le second ensemble de conséquences comprend l'atteinte à l'image et à la réputation de la personne subissant les actes de discriminations (18,3 %) et des conséquences physiques telles que des troubles du sommeil, de l'alimentation, etc. (14,9 %). Le troisième ensemble de conséquences touche aux problèmes relationnels avec la famille et les amis (6,4 %) ou aux conséquences juridiques (4,9 %). Un faible pourcentage témoigne aussi de craintes pour leur sécurité professionnelle (2,9 %). Les commentaires laissés (10) insistent sur l'effet de démotivation que ces discriminations impliquent. « Démotivation », « frustration », « déception », « perte de confiance » en soi, tout cela fait que « gewoon, je valt uit de boot » (« simplement, vous abandonnez »). Concernant les discriminations, nous pouvons mentionner que les répondant-es francophones sont, cette fois-ci encore, plus nombreux-ses à indiquer avoir dû faire face à des conséquences psychologiques (elles et ils sont 82,6 %, pour 52,3 % des répondant-es néerlandophones). En revanche, si près de 70 % des répondant-es néerlandophones ont mentionné des conséquences professionnelles, ce pourcentage diminue à 40,4 % pour les francophones.

3.4 Les intimidations

Sur les 404 répondant-es ayant vécu des actes d'intimidation, les trois quarts estiment qu'elles sont liées avant tout à leur métier de journaliste (71,4 %) et à leur domaine de couverture de l'actualité (69,4 %). Mais les intimidations viennent aussi du genre de l'individu (9,1 %), de son âge (4,8 %), de ses origines (1,6 %), de sa religion (0,6 %), ou de son orientation sexuelle (0,3 %). Le handicap n'est pas mentionné.

En ce qui concerne les facteurs identifiés par les journalistes concernant les actes d'intimidation, une différence importante est à noter entre les deux groupes linguistiques : en effet, parmi celles et ceux ayant été confronté-es à de l'intimidation, la quasi-totalité (90,8 %) des répondant-es francophones estiment que ces violences étaient liées à leur métier, pour la moitié (52,5 %) des répondant-es néerlandophones. Comme pour les violences verbales, ces derniers et dernières sont en revanche plus nombreux-ses (89,5 %) à pointer leur domaine de couverture de l'actualité comme source des intimidations (pour 49 % des francophones).

Par ailleurs, l'enquête révèle également des disparités selon le genre : plus d'un quart (26,7 %) des femmes considèrent que leur genre a joué un rôle dans les pressions qu'elles ont vécues. Parmi les hommes, seul un répondant (0,4 % des hommes ayant signalé de l'intimidation) a mentionné ce facteur. Les femmes sont, par ailleurs, plus nombreuses (9,9 %) que les hommes (2,3 %) à avoir indiqué que leur âge est intervenu dans le fait d'avoir été exposé-es à des intimidations. Nous observons des disparités selon les âges. Proportionnellement, les journalistes de moins de 35 ans indiquent plus fréquemment avoir été intimidé-es en raison de leur âge : elles et ils sont 10,2 % à le faire, pour 3,2 % des 35-44 ans et des 45-54 ans, et 2,8 % des plus de 55 ans. Enfin, les plus jeunes journalistes sont plus nombreux et nombreuses à estimer que leur genre a joué dans ces intimidations, mais cette différence est à nouveau liée à la pyramide des âges. Les femmes étant plus nombreuses parmi les plus jeunes journalistes que dans les autres catégories d'âge.

Dans la plupart des témoignages (103) laissés dans le questionnaire, le rapport aux sources est l'interaction qui suscite le plus d'intimidation. Menaces d'individus issus du monde politique, de l'administration municipale, du monde judiciaire, des publics ou des mondes de l'entreprise sont racontées par le biais d'un souvenir précis ou de façon plus générale, comme des modes de fonctionnement structurels pour certain-es.

Les actes d'intimidation arrivent ainsi majoritairement sur le terrain (66,6 %) ou en ligne (49 %). Ils se déroulent aussi dans la salle de rédaction pour plus de 20 % des répondant-es (20,4 %).

L'analyse révèle une différence selon le statut professionnel : parmi les répondant-es ayant indiqué avoir été confronté-es à de l'intimidation, les indépendant-es sont proportionnellement plus nombreux-ses (77,1 %) que les salarié-es (63,2 %) à avoir indiqué que ces faits se sont déroulés sur le terrain (mais comme nous avons pu le voir dans le point consacré aux lieux de travail, elles et ils travaillent aussi plus fréquemment sur le terrain que les répondant-es salarié-es). Par ailleurs, comme c'était le cas pour les violences verbales, il apparaît que les plus jeunes journalistes ont plus fréquemment été intimidé-es dans les espaces en ligne : près de 60 % (59,8 %) des moins de 35 ans et 51,1 % des 35-44 ans ont été intimidé-es en ligne, pour un tiers (37,1 %) des 45-54 ans et 47,1 % des plus de 55 ans. Ce résultat peut notamment s'expliquer par le fait que les plus jeunes journalistes sont aussi plus nombreux-ses à contribuer au site web et aux réseaux sociaux de leur média.

La fréquence de confrontation à ces formes d'intimidation semble régulière dans la carrière. Les journalistes touché-es l'ont vécu plusieurs fois depuis le début de la carrière (52,7 %), ou une ou deux fois depuis le début (28,1 %). En revanche, elles et ils sont près de 20 % à le vivre régulièrement : 4,3 % plusieurs fois par mois, et 14,9 % plusieurs fois par an.

Pour plus de la moitié des réponses des 395 répondant-es touché-es par ces formes d'intimidation, être intimidé-e amène à prévenir son employeur (notons sur ce point que les journalistes les plus âgé-es sont moins nombreux à l'avoir mentionné à leur employeur : elles et ils sont 40,2 % à l'avoir fait parmi les plus de 55 ans, pour 60 % des moins de 35 ans, 58,1 % des 35-44 ans et enfin, 53,2 % des 45-54 ans). Et près de 50 % (49,8 %) n'ont rien fait ou ont délibérément choisi de les ignorer. Elles et ils sont 31,6 % à s'être adressé-es à l'auteur ou l'autrice de l'intimidation et sont beaucoup moins nombreux à éviter le lieu de l'agression (3,2 %), à ne plus publier sur certaines thématiques (4 %), à avertir la police (5,3 %) ou l'AJP (6,1 %). Seul 1,2 % des répondant-es ont précisé avoir sollicité un service d'aide psychologique.

Les manières de réagir à ces intimidations diffèrent quelque peu selon le groupe linguistique : deux fois plus de répondant-es francophones (43,1 %) que néerlandophones (20,2 %) ont indiqué s'être adressé-es directement à l'auteur ou l'autrice des intimidations.

Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses (61,8 %) que les hommes (47,5 %) à avoir signalé les faits d'intimidation à leur employeur. En ce qui concerne les autres façons de gérer ces intimidations, dont le fait d'avoir choisi de les ignorer et de ne rien faire, aucune différence ne s'observe entre les hommes et les femmes.

207 répondant·e-s ayant été victimes d'intimidation ont indiqué en avoir fait part à leur employeur. Parmi elles et eux, la grande majorité (92,2 %) estiment avoir reçu du soutien, mais il était insuffisant pour près de 20 % de ces journalistes (19,4 %). 7,8 % de ces répondant·e-s disent n'avoir reçu aucun soutien.

Les conséquences de ces intimidations sont avant tout psychologiques (44,9 %). Elles entraînent des conséquences juridiques (19,7), et relèvent aussi de l'atteinte à l'image et à la réputation du ou de la journaliste (19 %), de changements d'ordre professionnel (18,8 %) et provoquent des craintes pour la sécurité personnelle (12,6 %). Les conséquences physiques (7 %) et relationnelles avec la famille et les amis (4,2 %) sont moins partagées.

Une différence importante s'observe entre les hommes et les femmes concernant les conséquences de ces intimidations : ainsi, la majorité (61,3 %) des femmes victimes d'intimidation ont déclaré avoir subi des conséquences psychologiques pour un peu plus d'un tiers des hommes (36,2 %). Une femme sur dix (11,3 %) a indiqué avoir également affronté des conséquences physiques pour moins de 5 % des hommes (4,5 %). En revanche, les hommes sont proportionnellement plus nombreux (15,6 %) que les femmes (6,6 %) à indiquer qu'ils ont éprouvé des craintes pour leur sécurité personnelle.

En outre, deux fois plus de répondant·es francophones (59,8 %) que néerlandophones (27,7 %) ont indiqué avoir dû faire face à des conséquences d'ordre psychologique. En revanche, près d'un tiers (30,5 %) des répondant·es néerlandophones ont subi des conséquences juridiques, pour 10,4 % des francophones.

Enfin, notons que les répondant·es indépendant·es sont proportionnellement un peu plus nombreux et nombreuses à avoir dû faire face à des conséquences juridiques en raison des intimidations dont elles et ils ont été victimes (cela concerne 29,0 % d'entre elles et eux, pour 16,7 % des salarié·es).

Sur les 73 commentaires laissés dans le questionnaire, 55 indiquent qu'elles et ils n'ont ressenti aucune conséquence de ces intimidations ; l'option pour cette réponse n'étant pas présente dans le questionnaire. Quelques mentions du soutien de la hiérarchie ou du fait que cela soit dans la nature du travail côtoient aussi des remarques qui laissent perler un peu de stress.

3.5 Les comportements sexuellement transgressifs

99 personnes ont témoigné de ces comportements sexuellement transgressifs (comme mentionné précédemment, 18,6 % des femmes de notre échantillon ont déjà été confrontées à ce type de comportement, pour 1,2 % des hommes). Ceux-ci concernent des agressions verbales, physiques et les deux à la fois. Ces comportements se déroulent majoritairement dans les salles de rédaction (68,1 %), sur le terrain (50,7 %), puis en ligne (20,7 %). Ils sont vécus par près de 5 % des répondant·es plusieurs fois par mois et pour 7,5 %, plusieurs fois par an. La récurrence et l'importance de ces actes sont tels que près de 60 % des journalistes touché·es par ce phénomène l'ont déjà vécu plusieurs fois depuis le début de leur carrière, et 28,4 % une ou deux fois depuis le début de la carrière.

Parmi les personnes ayant subi des comportements sexuellement transgressifs, trois sur quatre (75,7 %) ont délibérément choisi de les ignorer et de ne rien faire à leur rencontre. Seul un quart (25,3 %) a prévenu son employeur ou s'est adressé directement à l'auteur ou l'autrice des faits (25,2 %). Elles et ils sont 9,4 % à éviter à présent le lieu de l'agression et ont

été très peu nombreuses et nombreux à avertir la police (2,6 %) ou encore l'AJP (2,1 %). 4,7 % ont fait appel à un service d'aide psychologique. Parmi les 24 répondant·es ayant indiqué l'avoir signalé à leur employeur, près de 80 % (79,2 %) disent avoir reçu un soutien de sa part. Toutefois, ce soutien est jugé insuffisant pour 32,8 % de ces personnes. 20,8 % disent n'avoir reçu aucun soutien malgré leur signalement.

Les conséquences psychologiques liées aux comportements sexuellement transgressifs sont une réalité pour 48,9 % des répondant·es à cette question. Les conséquences professionnelles (changement de spécialisation, de rubrique, autocensure, volonté de quitter le journalisme) sont aussi concrètes pour 32,3 % d'entre elles et eux. Les craintes pour sa sécurité personnelle sont fortes pour 16,6 % des répondant·es, tout comme le ressenti des atteintes à l'image et à la réputation (15,5 %). 8,8 % témoignent de conséquences physiques et de troubles du sommeil ou de l'alimentation. Les problèmes relationnels avec la famille et les amis existent aussi, en proportion moins importante (4,4 %), tout comme les conséquences juridiques (6,2 %).

CONCLUSION

Cette troisième enquête nationale montre que le journalisme en Belgique reste un groupe professionnel principalement composé d'hommes blancs, d'âge moyen et ayant un niveau d'éducation élevé. Pour conclure, soulignons trois enjeux majeurs qui ressortent de l'enquête : les discriminations liées au genre, les conditions précaires d'emploi des journalistes indépendant-es et les violences subies par les journalistes et le silence qui en résulte.

Les femmes journalistes représentent toujours seulement un tiers de la population journalistique. Nos résultats montrent que les femmes journalistes rencontrent des difficultés multiples : elles sont plus nombreuses à indiquer que le fait d'avoir des enfants nuit à leurs opportunités de carrière, elles connaissent davantage le célibat et sont plus susceptibles de ne pas avoir d'enfant vivant avec elles. Leur parcours professionnel apparaît plus difficile, en dépit du fait qu'elles sont plus diplômées que les hommes journalistes. L'écart de rémunération entre journalistes hommes et femmes persiste et les femmes sont moins nombreuses à déclarer avoir été promues ces dernières années. Ces deux aspects ne s'expliquent pas par l'âge ou l'ancienneté professionnelle. Les femmes journalistes sont par ailleurs davantage confrontées à des comportements transgressifs dans l'exercice de leur métier, des violences verbales dans l'espace public, et physiques et verbales dans l'espace de travail.

Un quart des journalistes belges travaillent en tant qu'indépendant-es. L'enquête montre que l'attention à leur protection doit se poursuivre. La satisfaction à l'égard du statut professionnel est beaucoup plus faible chez les indépendant-es (48,7 %) que chez les salarié-es (87,7 %). Elle est encore plus faible chez les femmes indépendant-es (41,3 %) que pour leurs confrères (52,0 %). Côté rémunération, les indépendant-es gagnent plus d'un tiers de moins que les salarié-es. L'écart de rémunération, également constaté dans l'enquête de 2018, était alors beaucoup plus faible (les indépendant-es gagnaient en moyenne un quart de moins que les salarié-es). Tandis que la majorité des journalistes indépendant-es de l'enquête ont indiqué que leur rémunération était restée la même ou avait même diminué au cours de la période 2020-2022, la majorité des salarié-es ont indiqué que leur rémunération avait augmenté (en raison notamment de l'indexation mais pas uniquement). En d'autres termes, l'écart salarial (croissant) entre les indépendant-es et les salarié-es reste un point saillant dans les différences de conditions d'emploi. Enfin, près de 4 journalistes indépendant-es sur 10 indiquent n'avoir qu'un seul employeur permanent. Ce chiffre, très élevé, semble un marqueur fort des politiques en matière de ressources humaines.

Les violences et comportements transgressifs constituent un autre résultat majeur. Plus de la moitié des journalistes de l'enquête ont déjà été confronté-es à ce genre de comportements. La forme la plus courante est la violence verbale, à la fois en ligne et hors ligne, pour près de 4 journalistes sur 10. Diverses formes d'intimidation (menaces juridiques, menaces des sources, etc.) sont également courantes et ont été vécues par près d'un tiers des journalistes de notre enquête. Par ailleurs, entre 5 et 8 % des personnes interrogées ont déjà été confrontées à des formes de discrimination, à des comportements sexuellement transgressifs ou à de la violence physique. Les comportements sexuellement transgressifs et la discrimination touchent principalement les femmes. Les violences verbales se produisent dans tous les groupes d'âge, mais la proportion la plus élevée touche le segment le plus jeune. Les agressions verbales et physiques se produisent le plus souvent dans des espaces publics tels qu'en ligne ou sur le terrain, tandis que la discrimination et les comportements sexuellement transgressifs se produisent majoritairement au sein des rédactions. Pour toutes les formes de comportements transgressifs, les résultats montrent que beaucoup de journalistes choisissent de ne pas agir, réagir ou prévenir, bien qu'elles et ils en subissent souvent les conséquences dans leur vie professionnelle ou personnelle. La dureté du métier,

souvent invoquée comme explication par les journalistes, semble encore plus mise à l'épreuve et ces comportements constituent des risques importants touchant à la sécurité et au bien-être mental des journalistes belges.

BIBLIOGRAPHIE

- Beckers, K., Walgrave, S., Wolf, H. V., Lamot, K., & Van Aelst, P. (2021). Right-wing bias in journalists' perceptions of public opinion. *Journalism Practice*, 15(2), 243–258. doi.org/10.1080/17512786.2019.1703788
- Damian-Gaillard, B., Frisque, C., & Saitta, E. (2009). Le journalisme au prisme du genre: une problématique féconde. *Questions de communication*, 15, 175–201. doi.org/10.4000/questionsdecommunication.544
- De Clercq, M., & Paulussen, S. (2003). De journalist van de 21ste eeuw: een portret van de Vlaamse beroepsjournalisten en hun werk. *Instructiepagina Mediagids Boek en Pers*, 13, 57–75.
- De Vuyst, S. (2017). Shifting gender gaps in journalism? A longitudinal study on gender segregation in a converging media environment. *Catalan Journal of Communication & Cultural Studies*, 9(2), 249–263.
- De Vuyst, S., & Raeymaeckers, K. (2019). Gender as a multi-layered issue in journalism: A multi-method approach to studying barriers sustaining gender inequality in Belgian newsrooms. *European journal of women's studies*, 26(1), 23–38. doi.org/10.1177/1350506817729856
- Hanitzsch, T., Hanusch, F., Ramaprasad, J., & de Beer, A. S. (Eds.). (2019). *Worlds of Journalism: Journalistic Cultures Around the Globe*. Columbia University Press. doi.org/10.7312/hani18642
- Le Cam, F., Libert, M., & Ménalque, L. (2021). *Le journalisme au masculin. Place et rôle des femmes journalistes en Belgique francophone*. Presses de l'Université Libre de Bruxelles, Coll. Journalism et communication.
- Le Cam, F., & Libert, M. (2020). Journaliste, femme et senior: une double peine?. *Recherches en communication*, 43, 105–126.
- Nilsson, M. L. (2010). "Thinkings" and "doings" of gender: Gendering processes in Swedish television news production. *Journalism Practice*, 4(1), 1–16.
- Nilsson, M. L. (2010). "Thinkings" and "doings" of gender: Gendering processes in Swedish television news production. *Journalism Practice*, 4(1), 1–16. doi.org/10.1080/17512780903119693
- Ní Mhainín, J. (2020). Fighting the laws that are silencing journalists: Vexatious legal threats are part of the European media landscape. We need to take action against them, says a new Index report. *Index on Censorship*, 49(3), 63–65.
- Van Leuven, S., Vanhaelewyn, B., & Raeymaeckers, K. (2021). From one division of labor to the other: The relation between beat reporting, freelancing, and journalistic autonomy. *Journalism Practice*, 15(9), 1203–1221. doi.org/10.1080/17512786.2021.1910982
- Van Leuven, S., Vanhaelewyn, B., & Raeymaeckers, K. (2021). From one division of labor to the other: The relation between beat reporting, freelancing, and journalistic autonomy. *Journalism Practice*, 15(9), 1203–1221. doi.org/10.1080/17512786.2021.1910982
- Paulussen, S., Raeymaeckers, K., De Keyser, J., & Van Leuven, S. (2010). De gemiddelde beroepsjournalist in Vlaanderen. In S. Paulussen & K. Raeymaeckers (Eds.), *Journalisten: profiel van een beroepsgroep* (pp. 23–37). Leuven: LannooCampus.

Raeymaeckers, K. ; Heinderyckx, F. ; De Vuyst, S. ; Libert, M. ; De Maeyer, J. ; De Dobbelaer, R. ; Le Cam, F. ; Deprez, A. ; De Keyser, J. (2014). De Belgische journalist in 2013 : een zelfportet. Gent: Academia press.

Van Leuven, S., Vanhaelewyn, B., & Raeymaeckers, K. (2021). From one division of labor to the other: The relation between beat reporting, freelancing, and journalistic autonomy. *Journalism Practice*, 15(9), 1203-1221.

Van Leuven, S., Raeymaeckers, K., Libert, M., Le Cam, F., Stroobant, J., Malcorps, S., Jacquet, A., D'Heer, J., Heinderyckx, F., De Vuyst, S., & Vanhaelewyn, B. (2019). Het profiel van de Belgische journalist in 2018. Gent: Academia press.

Weaver, D.H., & Willnat, L. (Eds.). (2014). *The Global Journalist in the 21st Century* (1st ed.). Routledge. doi.org/10.4324/9781003070740